

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SECONDAIRE
SPÉCIAL DE LA RÉPUBLIQUE D'OUZBÉKISTAN
UNIVERSITÉ D'ÉTAT DE BOUKHARA
DÉPARTEMENT FRANCO-ALLEMAND**

« Les types extraordinaires de la phrase du français »

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Spécialité : 5120100 – philologie (langue française)

Le présent mémoire est attesté par le
département des langues

allemande et française

Chef du département:

O.I.Adizova

DIRECTEUR DE MÉMOIRE :

Licencie ès lettres

R .R.Bobokalonov_____

“ _____ ” _____ 2015

“ _____ ” _____ 2015

BOUKHARA – 2015

**ЎЗБЕКИСТОН РЕСПУБЛИКАСИ ОЛИЙ ВА ЎРТА
МАХСУС ТАЪЛИМ ВАЗИРЛИГИ
БУХОРО ДАВЛАТ УНИВЕРСИТЕТИ
ФИЛОЛОГИЯ ФАКУЛЬТЕТИ
НЕМИС ВА ФРАНЦУЗ ТИЛЛАРИ КАФЕДРАСИ**

4-курс талабаси

МАВЛАНОВА МЕХНБОНУ ОБИД КИЗИНИНГ

(Француз тили гапларининг ғайритабиий типлари)

5120100-Филология тилларни ўқитиш (француз тили)

**Француз филологияси таълим йўналиши бўйича бакалавр
даражасини олиш учун**

БИТИРУВ МАЛАКАВИЙ ИШИ

Мутахассис чиқарувчи кафедра:

Немис ва француз тиллари кафедраси

Илмий раҳбар : Р.Р.Бобокалонов

БУХОРО – 2015

**ЎЗБЕКИСТОН РЕСПУБЛИКАСИ ОЛИЙ ВА ЎРТА
МАХСУС ТАЪЛИМ ВАЗИРЛИГИ
БУХОРО ДАВЛАТ УНИВЕРСИТЕТИ
ФИЛОЛОГИЯ ФАКУЛЬТЕТИ
НЕМИС ВА ФРАНЦУЗ ТИЛЛАРИ КАФЕДРАСИ**

«Химояга рухсат этилсин»

факультет декани:

_____ А.А.Ҳайдаров

« _____ » _____

5120100-Бакалавриат

Француз филологияси таълим йўналиши

4-курс талабаси

МАВЛАНОВА МЕХНБОНУ ОБИД КИЗИНИНГ

« Les types extraordinaires de la phrase du français »

(Француз тили гапларининг ғайритабиий типлари)

мавзусидаги

БИТИРУВ МАЛАКАВИЙ ИШИ

Илмий раҳбар : Р.Р.Бобокалонов _____

Тақризчи: Ф.З.Ғаниев _____

«Химояга тавсия этилсин»

Немис ва француз тиллари

кафедраси мудири О.И.Адизова _____

« _____ » _____ 2015 й.

БУХОРО – 2015

**Роман-герман филологияси кафедрасининг 2014 йил 5 сентябрда
ўтказилган 2-сонли кафедра йиғилиши баёнидан**

К Ў Ч И Р М А

Қатнашдилар:

Кафедранинг 15 нафар аъзоси

К У Н Т А Р Т И Б И :

Таълим йўналишлари бўйича талабаларнинг битирув малакавий ишлари мавзуларининг муҳокамаси, тасдиғи ҳамда илмий раҳбарларни тайинлаш

ЙИҒИЛИШ ҚАРОР ҚИЛАДИ:

1. 4-курс талабаси Мавланова Меҳнбону Обид қизининг „Les types extraordinaires de la phrase du français“ (Француз тили гапларининг ғайритабиий типлари) мавзуидаги битирув малакавий иши мавзуси тасдиқлансин ва Р.Р.Бобокалонов илмий раҳбар этиб тайинлансин.

Раис:

О.И.Адизова

Котиба:

Н.Н.Абдуллаева

**Немис ва француз тиллари кафедрасининг 2015 йил 27 майда ўтказилган
9-сонли кафедра йиғилиши баёнидан**

К Ў Ч И Р М А

Қатнашдилар:

Кафедранинг барча аъзолари

К У Н Т А Р Т И Б И :

Битирув малакавий ишлар бажарилганлигининг муҳокамаси ва расмий ҳимояга тавсия этиш (4-курс талабаси Мавланова Мехнобу Обид қизининг „Les types extraordinaires de la phrase du français“ (Француз тили гапларининг ғайритабиий типлари) мавзусидаги битирув малакавий ишининг муҳокамаси)

ЙИВИЛИШ ҚАРОР ҚИЛАДИ:

1. 4-курс талабаси Мавланова Мехнобу Обид қизининг „Les types extraordinaires de la phrase du français“ (Француз тили гапларининг ғайритабиий типлари) мавзусидаги битирув малакавий иши ҳимояолди ҳимоядан ўтди деб ҳисоблансин ва расмий ҳимояга тавсия этилсин.

Раис:

О.И.Адизова

Котиба:

Н.Н.Абдуллаева

Бухоро Давлат Университети
Филология факультети
Немис ва француз тиллари кафедраси
Француз тили таълим йўналиши

4-курс талабаси Мавланова Мехнбону Обид қизининг

ўзлаштириши ҳақида

МАЪЛУМОТНОМА

Талаба Мавланова Мехнбону Обид қизи Бухоро давлат университетида ўқиши давомида 2011-2015 ўқув йилларида ўқув режасини тўлиқ бажарди ва қуйидаги баҳолар билан ўзлаштирди:

«аъло» _____ «яхши» _____ «қониқарли» _____

Филология факультети декани :

А.А.Ҳайдаров

Илмий Кенгашнинг
2015 йил _____ сон
баённомаси билан
тасдиқланган

Бухоро давлат университети

_____ факультети
_____ таълим йўналиши
битирувчиси _____ нинг

(ф.и.ш.)

мавзусидаги битирув малакавий ишига ДАКнинг

хулосаси

Бухоро давлат университети ДАК Олий ва ўрта махсус таълим вазирлиги
БМИ ни бажариш ҳақидаги 09.06.2010 йил 225-сонли буйруғи билан
тасдиқланган низомига асосан қўйидагиларни аниқлади:

1. БМИ нинг ҳажм ва талаб бўйича расмийлаштирилганлиги (меъёр: табиий йўналишлар - 50 бетдан, ижтимоий йўналишлар - 70 бетдан кам бўлмаслиги керак): талабга жавоб беради - 10 балл, талабга қисман жавоб беради - 7 балл, талабдан четга чиқиш ҳолатлари мавжуд - 4 балл.
2. Мавзунинг давлат ва университет грант дастурлари асосида ёки долзарб муаммолар бўйича танланганлиги: давлат дастурига кирган - 8 балл, грант лойиҳаси бўйича - 7 балл, БухДУ дастури бўйича - 6 балл, долзарб муаммолар бўйича - 5 балл.

3. Мавзу долзарблигининг асосланганлиги: етарли даражада асосланган - 5 балл, етарли даражада асосланмаган - 3 балл, ноаниқ - 2 балл.
4. Мақсад ва вазифаларнинг аниқ ифодаланганлиги: аниқ - 7 балл, тўлиқ аниқ эмас - 5 балл, аниқ эмас - 3 балл.
5. БМИ бажаришда илмий текшириш методларидан фойдаланганлик даражаси: тўла - 7 балл, қисман - 5 балл, етарли эмас - 3 балл.
6. Олинган натижаларнинг янгилиги ва ишончлилик даражаси: натижа янги - 8 балл, илгари олинган - 6 балл, тўла ишончли эмас - 3 балл.
7. БМИ нинг хулоса қисмида ишлаб чиқишга тавсиялар берилганлиги: бевосита ишлаб чиқишга тавсияси бор - 6 балл, ижтимоий соҳада қўллашга (таълим, атроф-муҳитни ҳимоя қилиш, маънавий-маърифий...) тавсия қилинган - 5 балл, тавсия йўқ - 3 балл.
8. Битирувчининг мавзу бўйича олинган натижаларининг танқидий баҳоланганлиги даражаси: аниқ - 8 балл, тўла аниқ эмас - 6 балл, танқидий баҳоланмаган - 4 балл.
9. Ишнинг илмий характери: илмий тадқиқотлар асосида - 8 балл, аралаш шаклидан - 5 балл, рефератив характердан - 3 балл.
10. Адабиётлардан фойдаланганлик даражаси: илмий-амалий журналлар, монография, етакчи олимлар асарларидан тўла фойдаланилган - 8 балл, илмий адабиётлардан кам фойдаланилган - 6 балл, фақат дарслик, маъруза матнлари, ўқув қўлланма ва маълумотномалардангина фойдаланилган - 4 балл.
11. Битирувчининг маърузасига баҳо: аъло - 10 балл, яхши - 7 балл, қониқарли - 6 балл.
12. Берилган саволларга жавоблари: тўлиқ - 8 балл, ўрта - 6 балл, қониқарли - 4 балл.

13. БМИнинг ташқи тақризчи томонидан баҳоланиши: аъло - 7 балл, яхши - 6 балл, қониқарли - 5 балл.

14. БМИга қўйилган якуний балл _____ баҳоси _____.

Эслатма: Ҳар бир балл бўйича аниқланган баллнинг тагига чизиб белгиланади.

ДАК раиси _____

(Ф.И.Ш.) имзо

Аъзолари _____

(Ф.И.Ш.) имзо

(Ф.И.Ш.) имзо

(Ф.И.Ш.) имзо

(Мухр ўрни)

«_____» _____ 2015 й.

**O'ZBEKISTON RESPUBLIKASI OLIY VA O'RTA
MAXSUS TA'LIM VAZILIGI
BUXORO DAVLAT UNIVERSITETI
NEMIS VA FRANSUZ TILLARI KAFEDRASI**

**Mavlonova Mehnbonu Obid qizining
Les types extraordinaires de la phrase du français
(« Fransuz tili gaplarining g'ayritabiiy tiplari »)
mavzuidagi**

**5120100 – filologiya (fransuz tili) ta'lim yo'nalishi bo'yicha
bakalavr darajasini olish uchun**

BITIRUV MALAKAVIY ISHI

“HIMOYAGA TAVSIYA ETILDI”

“ Nemis va fransuz tillari kafedrası”

mudiri_____ Adizova O.I.

2015 yil “ ____ ” _____

ILMIY RAHBAR:

_____ f.f.n. dotsent

Bobokalonov R.R.

2015 yil “ ____ ” _____

Buxoro – 2015

BuxDU Filologiya fakulteti fransuz filologiyasi ta'lim yo'nalishi bitiruvchisi Mavlonova Mehnbonu Obid qizining « Les types extraordinaires de la phrase du français » (« Fransuz tili gaplarining g'ayritabiiy tiplari ») mavzuidagi malakaviy bitiruv ishiga ilmiy rahbar

XULOSASI

Mavlonova Mehnbonu Obid qizi « Les types extraordinaires de la phrase du français » (« Fransuz tili gaplarining g'ayritabiiy tiplari ») mavzuida ish bajarishini menga ancha oldinroq bildirib qo'ygan edi. U quyi bosqichdanoq umumiy tilshunoslik, nazariy grammatika va stilistika fanlariga alohida mehr qo'yib, yaxshi ma'lumot oldi va o'zlashtirgan bilim, ko'nikmalarini ana shu mo'jaz MBIda malakaga aylantirdi - biz bunga guvoh bo'lib turibmiz. Butun ish fransuz tilida bajarilgan. Odobli qiz Mehnbonu ishda, mehnatsevarligini, fransuz tiliga ishtiyoqi baland ekanligini isbotlagan. Chunki u fransuz tiliga alohida mehr va maqsad qo'ygan, orzu-havaslarini ro'yobga chigarish uchun intilayotgan, xushfe'l, izlanuvchan yoshlardan. U har bir darsga uzluksiz ishtirok etib, bilim sirlarini yaxshi o'zlashtirgani uchun ham shu natijaga erishgan.

Mehnbonu Mavlonova BMI yaxli holga taqdim etish uchun ko'p o'qib-izlandi : dastavval, mavzu bo'yicha amalga oshirilgan ishlarni umumlashtirishga erishdi. Yangi nazariy ma'lumotlar bilan ishni to'ldirdi, tilshunos olimlarning mavzuni o'rganganlik darajalariga katta e'tibor qaratdi. Xullas, fransuz tilidan bilimini yanada chuqurlashtirdi.

Ishda yetarli darajada ilmiy adabiyotlar, internet materiallari va ilmiy izlanishlardan foydalandi. Bir so'z bilan aytganda bajargan ish muhokamaga tayyor. Men uning DTS talablariga mos ekanligini e'tirof etib, ishni himoya qilishga tavsiya qilaman.

Ilmiy rahbar

Bobokalonov R., filologiya fanlari nomzodi, dotsent

BuxDU Filologiya fakulteti fransuz filologiyasi ta'lim yo'nalishi bitiruvchisi Mavlonova Mehnbonu Obid qizining Les types extraordinaires de la phrase du français (« Fransuz tili gaplarining g'ayritabiiy tiplari ») mavzuidagi malakaviy bitiruv ishiga

TAQRIZ

Mavlonova Mehnbonu Obid qizining « Les types extraordinaires de la phrase du français » (« Fransuz tili gaplarining g'ayritabiiy tiplari ») mavzuida fransuz tilida ish bajargan. MBIda umumiy tilshunoslikning eng dolzarb sohalaridan biri sintaksisning yangi masalalari va muammolari yuzasidan fikr bildirgan. Mehnbonu zamonaviy sistem-struktur tilshunoslik jarayonlarini sinchiklab kuzatgan, ko'plab fransuz va o'zbek tilshunoslarining ilmiy ishlariga razm solgan va o'z imkoniyati darajasida g'ayritabiiy tuyulgan sintaktik birliklarning chegarasini belgilab olgan. Qisqasi, kelgusi faoliyati uchun kerakli va amaliy jihatdan foydali ishga bel bog'lagan.

Darhaqiqat, MBIda yetarlicha yangi ma'lumotlar mavjud. Talaba asosan ilmiy rahbari fikrlarini qo'llab-quvvatlab, sintaksisdagi masalalarga munosabat bildirgan. Bajarilgan ishning tili ravon, sodda va juda tuchunarli. Bitiruvchi fikrlarini to'g'ri asoslagan bo'lsa-da, ammo ayrim joylarda texnik xatolarga yo'l qo'ygan. Ishda ayrim juz'iy kamchiliklar uchraydi. Chunonchi, adabiyotlarni berishda, sahifalashtirichda birmuncha kamchiliklar sezildi va bularning aksariyati muhokamagacha bartaraf etiladi deb o'ylayman. Ishda ko'p yangi adabiyotlar bilan tanishganligi bilinadi. Ayniqsa, mavzuning o'rganganlik darajasi, tizimga solinishi, umumlashtirishi menga yoqdi. Mehnbonu yetarli darajada ilmiy adabiyotlar, internet materiallari va ilmiy izlanishlar bilan tanishishgan. Talaba haqiqatan ham, fransuz tilidan yaxshi savodxonligini namoyon eta bilgan. Men uning ishi DTS talablariga mos yaxshi bajarilgan ish sifatida baholanishini DAN a'zolaridan so'rayman.

Muxolif-taqrizchi

G'aniyev F.Z.

Remerciements

Chers professeurs et chers amis !

Permettez-moi de vous réciter une poésie qui dépend sur notre thème choisi :

« La tolérance c'est l'amour de la vie »

La tolérance est l'amour de la vie

Allons ouvrons nos yeux, osons

Tracer un chemin qui dévie,

Ouvrons nos bras, nos cœurs, aimons !

La tolérance est la vertu que je préfère,

Elle m'interpelle car sans elle j'ai beaucoup souffert,

Racistes, homophobes, sectaires, persécuteurs malins,

Avez-vous déjà vu plus loin?!

Non ! Vous avez la science infuse,

Car vous savez ce qui est "bien"

Et donc Ô me voilà confuse...

Crachez, j'attends votre venin...

E n effet mes préférences sont abjectes !

Sexuellement vraiment incorrectes...

Tenez, C'EST vrai, ignorez-moi, insultez-moi :

La différente, la singulière, la pas comme "ça"...

Apprenez mes amis que vos mots, vos injures

Me sont lisses... et sur mon cœur ils glissent,

Oui moi la "créature du diable", l'homo "hors nature"

Une chose nous sépare, L'AMOUR sans artifice !
Regardez notre monde et sa diversité,
Des milliers de cultures, DE religions, d'idées...
Et combien de morts, de haine, de peines accumulées
L'intolérance aveugle a-t-elle engendré?!
Arrêtons l'ignorance, arrêtons LA souffrance,
Viens, rejoins-moi par ici, ensemble, -toi, elle, -lui :
Il nous faut aimer, choyer, chanter la tolérance
En ce monde éclectique, et l'amour de la VIE!!!

Grâce à nos professeurs nous avons trouvé l'amour de la VIE, l'amour du métier, l'amour en famille. Nous sommes au moment historique de notre vie et malheureusement nous quittons notre université, nos chers professeurs, notre salle des cours aussi. Mais l'amour que nous avons appris de nos professeurs reste toujours dans notre cœur et c'est pourquoi nous vous disons « Grand merci !»

Actualité du travail

« Le plus grand but de notre société c'est la paix, le développement du pays, la liberté et la prospérité du peuple, la coopération sociale et l'amitié entre les nations»... « La tolérance c'est la voie d'accéder à la perfection spirituelle. C'est le modèle de l'homme parfait. » (I.A.Karimov)

Le travail est consacré à la comparaison du modèle syntaxique de deux langues franco-ouzbèk à la construction des phrases formées sémantico-fonctionnelle dans le langage, analysé la catégorie du prédicat et leurs usages dans la langue et dans la vie sociale différente. Ainsi, on y est étudié les influences et la présence des propositions d'un modèle canonique dans l'esprit de tolérance en manière typologique et comparatif.

Degré du contrôle du problème

Dans la linguistique occidentale on avait commencé très tôt l'apprentissage de structure de la phrase en tant que le phénomène linguistique. D'après les savants occidentaux la structure de la phrase simple est divisée en deux parties : Sujet et Prédicat - SVO=S+P.

Dans la langue française le sujet joue un rôle dominant dans la proposition et le prédicat est toujours son dépendant. Ce point de vue avait été accepté par la première fois à la syntaxe ouzbèke par académicien ouzbek Aïub Goulomov aux années 1960. Mais à la fin du 20^e siècle, plusieurs linguistes ouzbeks ont appris la structure minimale de la phrase avec la catégorie du prédicat par la théorie du structuralisme. La proposition formée grammaticale – morphologique par les professeurs Ra'no Sayfoullaeva, et d'autres. Les mots-propositions formées sémantico-fonctionnelles sont analysé par R. Bobokalonov. Et en les suivant nous avons choisi ce thème du plan comparé des langues franco-ouzbek.

Le but de recherche

- analyser en comparant dans deux langues les propositions sémantico-fonctionnelles et les propositions atypiques ou bien on peut dire canoniques ;
- apprendre les mots-propositions de la manière sociolinguistique, cognitive linguistique et d'après la typologie comparative.
- l'influence et le rôle des mots-propositions comme les phrases extraordinaire.

Objectifs de l'étude

Le travail est consacré à la comparaison de syntaxe du français et de l'ouzbèk ; la différence de langage dans ces deux langues, la construction des phrases extraordinaire formées sémantico-fonctionnelle, la catégorie du prédicat et leurs usages dans la vie sociale. Ainsi, on y est étudié les influences et la

présence des propositions extraordinaire d'un modèle canonique dans l'esprit de tolérance en manière typologique et comparatif, la formation historique de la phrase extraordinaire à l'esprit de tolérance.

Les méthodes de recherche

Nous avons bien utilisé les méthodes de recherche comparative et analytique, plus efficacement en notamment de temps en temps nous avons gardé notre point de vue aux méthodes cognitives et synchronique.

La nouveauté scientifique

C'est qu'on y apprend la première fois de manière comparative les différences et les particularités des langues franco-ouzbèkes dans les aspects sociolinguistiques, cognitifs, typologiques et lexico-grammatique.

La valeur théorique et pratique des travaux de recherche

En grammaire structurale française on utilise les termes au milieu de l'adjectif « extraordinaire » le mot « canonique » et en regardant par sa structure tantôt « atypique » « phrase atypique » de la phrase. Le sens absolu de ce mot se déroule depuis quelques siècles, celle que en ouzbek cette phrase est étudié par le terme sémantico-fonctionnel des mots-propositions à la fin di XXe siècle.

La structure du papier de thèse de diplôme

La structure du papier de thèse se compose de 58 pages, en trois parties.

Sujet essentiel de la thèse :

De l'histoire de l'apprentissage de la langue étrangère nous montre les résultats suivants : Dans le monde linguistique il y avait beaucoup de points de vue à résoudre les problèmes de la langue et de la parole. Mais tous ces succès qui ont été lié de la théorie linguistique, ils ont été détesté et bien critiqué par les

philosophes soviétiques dans son époque. L'idée substantielle des recherches de la dichotomie d'une langue et d'un langage peut être uniquement renouvelerait à une autre langue et serait confortablement mettre en place toutes les formes de cette langue. Celui-ci, la syntaxe sur la base du système structurale se développe dans la linguistique de l'ouzbek.

La syntaxe ouzbek qui était construite traditionnellement à la base de la syntaxe du russe et maintenant est bien changé pendant l'indépendance et enrichi par les nouvelles théories des linguistes du monde.

« Dans chaque langue du monde il existe son système, et c'est pourquoi tous les linguistes doivent examiner les relations de la langue au cœur de leur langue. »¹ La construction syntaxique de la langue ouzbèke ne ressemble pas aux langues romanes. « Comme le cadre de l'analyse syntaxique la phrase offre un sens complet, d'une pensée, d'un sentiment, d'une volonté »², d'une « idée conçue par le sujet parlant »³ et qui présente trois définitions : graphique, phonétique et complétude sémantique, ce sont la structure d'ensemble de la phrase qui a lié avec quelques critères: positionnels, morphologiques, transformationnels, catégoriels, interprétatifs. Mais, bien sûr, chaque phrase se construit d'un modèle typique ou bien d'un modèle canonique. La structure syntaxique « **sujet + prédicat = (S+P)** » est pareil dans la famille des langues européennes. Mais en ouzbek ce modèle ne donne le résultat efficace par la nature de la langue.

En grammaire structurale française on utilise les termes au milieu de l'adjectif « extraordinaire » le mot « canonique » et en regardant par sa structure tantôt « atypique » « phrase atypique » de la phrase. Le sens absolu de ce mot se déroule depuis quelques siècles, celle que en ouzbek cette phrase est étudié par le terme sémantico-fonctionnel des mots-propositions à la fin di XXe siècle.

¹ Bobokakonov R.R.

² G.Mauger: 1968

³ J.Marouzeau

Introduction

Première partie : La phrase, sa structure et sa modèle symbolique

- 1.1. La notion de phrase
- 1.2. Le sujet de la phrase
- 1.3. Deux analyses concurrentes de la phrase
- 1.4. La phrase minimale

Partie II La phrase canonique extraordinaire

- 2.1. Explication du mot « canonique »
- 2.2. Le sens du mot adjectif « extraordinaire »
- 2.3. Le mot «extraordinaire» et la forme canonique
- 2.4. La phrase canonique

Partie III Modalité dans la structure typique et atypique de la phrase

- 3.1. Alors, qu'est-ce que la phrase et les modalités de la phrase ?
- 3.2. Description des objectifs théoriques de la structure canonique
- 3.3. Problématique du « Thème et Rhème » dans la phrase canonique

Partie IV les types de la phrase minimale et extraordinaire du français

- 4.1. Le style coupé dans la parole
- 4.2. Types de phrases
- 4.3. Types des phrases dans les langues comparées
- 4.4. Le modèle canonique dans les langues comparées

Conclusion

Conclusion in English

Résumé

Littérature

Introduction

Dans ce travail de diplôme nous voudrions analyser la catégorie du prédicat extraordinaire qui est consacré à la comparaison du modèle syntaxique canonique ou bien on peut dire, les propositions atypiques et concrètement dire les mots-propositions par la grammaire traditionnelle. Ainsi, on y est étudié les influences et la présence des propositions d'un modèle canonique dans l'esprit comparatif. Comme l'apprentissage de phénomène linguistique la structure de la phrase simple est divisée en deux parties : 1. Sujet et 2. Prédicat - SVO=S+P.

Mais les phrases extraordinaires dont nous avons décidé d'expliquer à une autre condition de sa modèle avec sa construction syntaxique et binaire. C'est pourquoi nous avons voulu :

- en comparant les propositions sémantico-fonctionnelles des langues analyser les propositions atypiques ou bien canoniques ;
- apprendre les mots-propositions de la manière sociolinguistique, cognitive linguistique et d'après la typologie comparative.
- l'influence et le rôle des mots-propositions comme les phrases extraordinaire et atypique en opposition des phrases typiques.

Notre recherche est basé plus efficacement et en notamment aux méthodes cognitives et synchronique où nous avons gardé notre point de vue sur des langues franco-ouzbèkes.

A la recherche du français comme la langue étrangère le thème choisi nous doit montrer les résultats suivants :

- Dans le monde linguistique il y avait beaucoup de points de vue à se résoudre les problèmes de la langue et de la parole. Mais tous ces succès qui ont été lié de la théorie linguistique, ils ont été détesté et bien critiqué à l'époque soviétique.
- La syntaxe est bien changée au début l'indépendance et enrichi par les nouvelles théories des linguistes du monde. la syntaxe sur la base du système structurale se développe aussi dans la linguistique de l'ouzbek. Celui-ci, l'idée

substantielle des recherches de la dichotomie d'une langue et d'un langage peut être uniquement renouvelerait à une autre langue et serait confortablement mettre en place toutes les formes de cette langue. Notre but est mener une analyse sur ces problèmes du thème.

Première partie : La phrase, sa structure et sa modèle symbolique

1.1. La notion de phrase

La syntaxe est le domaine de la linguistique qui s'occupe de l'étude des phrases. Notons cependant que le concept de phrase implique déjà un niveau d'abstraction assez élevé. Prenons les exemples suivants :

1. *Tables fauteuils murs planchers lits*
2. *Cette petite fille est assez rapide.*

La plupart des locuteurs auraient tendance à considérer le deuxième exemple comme une phrase, mais non pas le premier. C'est que la notion de phrase implique un niveau minimal de structure. Les éléments sont reliés de façon régulière. Cette régularité se manifeste à deux niveaux : la forme et le sens.

Du point de vue formel, on constate que, contrairement à l'exemple (1) l'exemple (2) comprend un ordre (on dit ***cette petite fille*** mais non pas ***petite cette fille***), et une série de dépendances.

Du point de vue sémantique, on remarque que la phrase se caractérise par le fait de porter un contenu qui représente en quelque sorte la composition de ses composantes. Ainsi, ***cette petite fille*** permet d'indiquer l'existence d'une fille en particulier (*cette*), le fait que ***cette fille n'est pas grande (petite)*** et le fait qu'il s'agit d'une ***fille***.

Ces deux niveaux de structure supposent une connaissance de la langue.

Si on veut étudier les phrases, il faut donc partir d'énoncés, les seules données immédiatement disponibles.

Prenons, par exemple, les énoncés suivants:

1. *Les enfants chantent un refrain. (!)*
2. *Les chats chantent un refrain. (?)*
3. *Ma table de travail chante un refrain. (?)*

On acceptera facilement le premier, mais on aura plus de difficulté avec les deux autres. Il est difficile de trouver un contexte dans lequel ***les chats*** ou ***les tables de travail chantent***. Pourtant, la chose n'est pas impossible : imaginons une pièce de théâtre, par exemple. Il est donc important de distinguer l'agrammaticalité, qui repose sur les dimensions formelles de la grammaire (ordre, nombre, genre, etc.) de l'asémantisme, qui repose sur les infractions aux attentes en ce qui concerne le sens.⁴

1.2. Le sujet de la phrase

Dire que la phrase associe un GN sujet et un GV prédicat, c'est souligner le statut remarquable du sujet : si toute phrase possède un sujet, toute phrase ne possède pas un complément d'objet, ou un complément circonstanciel. La fonction sujet, à la différence des autres fonctions de GN, est donc obligatoire..

Le sujet est également la position de GN la plus élevée dans la hiérarchie. Alors qu'un complément d'objet dépend d'un verbe, le sujet ne dépend d'aucune tête lexicale : ***GN sujet + GV – (V + Compléments de V)***

Mais cette définition syntaxique du sujet ne coïncide pas nécessairement avec une définition sémantique. C'est ce que cherchait à capter la grammaire traditionnelle en distinguant sujet « réel » et sujet « apparent ». Par exemple, dans

Il fume trop de gens ici le il est bien sujet syntaxique, par sa position et son rôle dans l'accord avec le verbe, mais c'est trop de gens qui a les propriétés sémantiques de sujet de fume.

⁴ Charles-Henri Audet, « Méthode d'analyse structurale », (d'apr. Educ. 1979).

Chaque verbe appelle pour sujet un groupe nominal doté de certaines caractéristiques, jouant un certain rôle dans le procès. C'est ainsi que donner suppose un sujet qui soit un « agent », que le sujet de recevoir est un « destinataire », etc. Plus exactement, c'est le GV dans son ensemble et non le seul verbe qu'il faut prendre en compte pour déterminer quel type de sujet est sélectionné : **prendre un livre** et **prendre du temps** n'appellent pas les mêmes sujets : **Léon** prend un livre - **Le voyage** prend du temps.

Mais dans la construction de la phrase extraordinaire nous ne pouvons pas les éléments de la phrase normale comme : GN sujet + GV – (V + Compléments de V) : *Les enfants de notre groupe chantent un refrain de cette chanson.*

1.3. Deux analyses concurrentes de la phrase

En français la définition de la phrase repose crucialement sur l'association d'un groupe nominal sujet et d'un groupe verbal. L'opposition entre nom et verbe est d'ailleurs première dans l'histoire de la grammaire occidentale. Mais la manière dont on peut concevoir la relation entre ces trois catégories, GN, GV et phrase, est source de difficultés. On rencontre sur ce point deux tendances majeures, avec diverses solutions de compromis entre elles :

On peut voir dans la phrase, comme nous l'avons fait jusqu'ici, la combinaison de deux catégories complémentaires, GN et GV, posées en quelque sorte sur un pied d'égalité. C'est l'analyse habituelle, qui s'appuie sur une tradition logique où l'on oppose dans une proposition le « sujet » et le « prédicat », « ce dont on parle » et « ce qu'on en dit ». Elle s'appuie également sur une sorte d'évidence syntaxique : en français le groupe verbal est toujours précédé d'un sujet exprimé avec lequel il s'accorde. Si on adopte cette représentation, des phrases comme **Je dors**, **Il dort** et **Mon frère dort** seront décomposées de la même manière :

S - GN' +GV = (1) Je dors - mon frère dort – il dort

Mais on peut aussi organiser la phrase autour du GV, dont le GN sujet serait un des constituants. Dans cette perspective le sujet aurait un rôle privilégié, certes, mais serait place sous la dépendance du groupe verbal, par exemple en position de spécifier.

La phrase coïnciderait alors avec le réseau de dépendances du verbe. Il est vrai qu'à la différence du GN, qui peut occuper diverses fonctions dans une phrase, le GV n'a pas a proprement parler de fonction, il constitue le pivot de la phrase, a partir duquel se distribuent les fonctions majeures : le GN est sujet du GV, les compléments d'objet sont compléments du verbe.

1.4. La phrase minimale

Au-delà de la phrase canonique, et en constituant un cadre encore plus théorique, toujours destiné à permettre des analyses, se trouve la phrase minimale. C'est à elle que l'on fait référence quand on doit étudier une fonction : le sujet, le COD, l'attribut entrent dans le cadre de la phrase canonique minimale. Le complément du nom, l'apposition, les compléments circonstanciels n'entrent pas dans ce cadre.

On réduit la phrase au maximum, et on observe ce qui est essentiel, non supprimable sous peine de rendre la phrase agrammaticale, incorrecte, ou de modifier fortement le message. Exemple donné par Riegel dans la Grammaire méthodique du français :

Pendant des années, l'affreux gros chien noir de l'ancienne concierge de l'immeuble effrayait tous les enfants qui passaient plusieurs fois par jour devant la loge.

Phrase minimale : *Le chien effrayait les enfants.*

La phrase minimale est donc elle aussi, et encore davantage, un cadre théorique pour étudier ce qui se passe à l'intérieur de la phrase. Elle montre que toute phrase canonique est réductible à une séquence qui se résume en :

Groupe nominal - Groupe verbal (GN - GV) [groupe, ou syntagme]

Cela dans l'ordre. Le GN correspond à la fonction sujet. Le groupe verbal contient, s'il y en a, le ou les compléments essentiels ou l'attribut.

Contrairement à ce que l'on voit dans une analyse traditionnelle, on s'aperçoit que le sujet (GN) n'est pas à mettre sur le même plan que le complément d'objet, simplement parce qu'il occupe la place inverse, le verbe étant le pivot. Il y a des relations de solidarité entre le sujet et le verbe, une dépendance réciproque. La phrase minimale comprend deux constituants ; le COD ne fait pas le 3ème, il entre dans le 2ème, malgré l'apparence de symétrie avec le sujet.

On utilise généralement le terme de **prédicat** pour exprimer la fonction, le rôle à la fois syntaxique et sémantique du groupe verbal ; c'est un terme qui fait allusion aux rapports nécessaires et réciproques entre le sujet et le GV.

Le choix entre ces deux types d'analyse engage évidemment des considérations de linguistique générale, dans lesquelles nous ne pouvons pas entrer. Pour le français s'y rattache une autre discussion, qui concerne le statut des pronoms personnels sujets. Une des particularités du français moderne, si on le compare aux autres langues, est la pauvreté de sa flexion verbale. La flexion permet rarement de distinguer les personnes, si l'on excepte nous-vous, qui appellent toujours les désinences –ons et -ez. A l'oral **chante** ou **arrive**, par exemple, peuvent être une 1e, une 2e, une 3e personne du singulier ou du pluriel du présent de l'indicatif ou du subjonctif. C'est au pronom personnel sujet (je-tu-il-ils-elles-on) qu'il revient le plus souvent de marquer la personne : les marques de temps, de personne, de mode, qui sont la trace de cette énonciation, sont portées par l'inflexion du verbe, par les variations de ses marques de « conjugaison ». Mais alors que ces marques coïncident la phrase dans son ensemble (c'est la phrase qui est au présent ou à l'indicatif, et pas seulement le verbe) c'est au verbe qu'elles sont attachées. De ce point de vue la phrase apparaît certes comme l'association d'un GN sujet et d'un GV mais d'abord comme /e domaine de l'inflexion : *Le petit chat est mort.* (Molière).

Mais dans la phrase extraordinaire il n'existe pas le pronom personnel sujet (je-tu-il-ils-elles-on) et plutôt le verbe qui se présente dans le rôle du prédicat.

Quand on veut étudier la grammaire de la phrase, c'est-à-dire ce qui se passe dans la phrase, on se heurte à une difficulté : il n'y a pas **une** phrase en français, mais des formes multiples. Ainsi : **Mes amis, notre nouveau président ! / Pas bien frais, ton Muscadet ! / Et ton foie ? / Un seul mot : bravo ! / Entrez ! / Défense de marcher sur les pelouses.**

Seule la phrase est à peu près "normale" (*Le petit chat est mort.* Molière), et l'avant-dernière est verbale aussi, mais ne contient qu'un impératif. Une phrase complexe, elle, peut contenir un certain nombre de subordonnées et être assez longue.

1. L'ordre des groupes de mots dans la phrase minimale

A. Ordre logique : Dans la phrase simple ou la proposition française, le sujet vient en tête, suivi du verbe, puis des attributs ou des compléments. Exemple : *Un terrible cas de conscience se pose à Jean Valjean.* Les pronoms personnels compléments, quand ils ne sont pas accentués, se placent régulièrement avant le verbe. Exemple : *Le devoir de se dénoncer le tараude.*

En français moderne, l'ordre sujet, verbe, complément a une valeur logique, c'est-à-dire qu'il détermine le sens. C'est un des traits qui contribuent le plus à le séparer de l'ancien français et du latin. En ancien français, comme en latin, l'ordre des mots était libre.

B. Mise en relief : Pour des raisons d'insistance, de cohérence du texte, ou d'équilibre ou d'harmonie, l'auteur peut donner à certains éléments de la phrase une place inaccoutumée.

L'inversion : Le verbe, l'attribut, le complément peuvent être placés par inversion en tête de phrase. Exemple : *Vienne la nuit, sonne l'heure...* (Apollinaire). *Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne.* (Bossuet) *Le long d'un clair ruisseau buvait **une colombe.*** (La Fontaine).

L'inversion peut s'accompagner d'un pronom d'annonce ou de rappel :
Exemple : **Elle** a vécu, **Mytho**, la jeune Tarentine. (A. Chénier)

Le rejet en fin de phrase. Le verbe, l'attribut, le complément peuvent être rejetés en fin de phrase afin d'être fortement soulignés : Exemple. : **Ô stupeur**, il finit par distinguer au fond. **De ce gouffre**, où le jour avec la nuit se fond. À travers l'épaisseur d'une brume éternelle, Dans on ne sait quelle ombre énorme, **une prunelle** ! (Victor Hugo, *La Conscience*.)

C. L'usage d'un présentatif : Le présentatif (*voici, voilà, il y a, c'est*) permettent de placer en tête de phrase un mot ou un groupe de mots. Ainsi mis en relief, il échappe à la contrainte de l'ordre des mots dans la phrase canonique.

Exemple : **C'est** à vous **que** je parle, ma sœur. (Molière, *Les Femmes savantes*)

D. Les propositions incomplètes : les phrases sans verbe. Dans la langue parlée, les dialogues, les propositions incomplètes sont fréquentes : Ex. : *Au secours ! À tout de suite ! Bien dormi ? Excellent, ce café !* Certaines propositions ne se rattachent à rien, restent en suspens. Exemple : 1. *Les canots à la mer ! Les femmes d'abord ! Les passagers ensuite ! L'équipage après !* (V. Hugo)

2. Les procédés de style dans la phrase française

La langue littéraire utilise de nombreux procédés de style pour mettre certaines idées en valeur, produire des effets particuliers.

A. Les reprises, les répétitions, les effets d'insistance. Ces procédés permettent de créer un rythme, de noter une série, une accumulation de notations, d'impressions, de sensations. Ex. : [Le matou.] *Je ne veux que dormir, dormir ; serrer mes paupières sur mes beaux yeux d'oiseau nocturne, dormir n'importe où, tombé sur le flanc comme un chemineau, dormir inerte.* (Colette).

B. Les accumulations, symétries et oppositions. Les accumulations de termes ou de structures grammaticales permettent de graduer des progressions, Exemple. *Galop rude, rapide, étincelant, vertigineux, surnaturel, qui saisit Pécopin, qui l'entraîna, qui l'emporta, qui faisait résonner dans son cerveau les*

pas du cheval comme si son crâne eût été le pavé du chemin, qui l'éblouissait comme un éclair, qui l'enivrait comme une orgie, qui l'exaspérait comme une bataille ; galop qui, par moments, devenait tourbillon, tourbillon qui parfois devenait ouragan. (V. Hugo, Le Rhin)

C. Les images - les métaphores et comparaisons : Exemple. : *La bête souple du feu a jailli d'entre les bruyères* (Jean Giono)

3. La phrase littéraire

Dans le style littéraire, il est possible de distinguer divers types de phrases : la phrase coupée, la phrase liée ou logique, la phrase oratoire ou périodique, la phrase affective.

A. La phrase coupée

Elle note avec précision les faits successifs. Elle souligne avec précision la succession des actions, des attitudes. Constituée de propositions indépendantes, de propositions principales complétées par des subordonnées très courtes, elle a un rythme rapide et vif. Pour éviter la monotonie, on utilise des procédés d'inversion, de reprises, d'ellipses, d'exclamations, d'apostrophes. Exemple. : [L'amateur d'oiseaux] *Il retrouve ses oiseaux dans son sommeil ; lui-même il est oiseau, il est huppé, il gazouille, il perche ; il rêve la nuit qu'il mue ou qu'il couve.* (La Bruyère, Diphile)

B. La phrase liée ou logique

Elle classe les idées, les subordonnées les unes aux autres. C'est la phrase du raisonnement et de la démonstration. Phrase ample, elle s'enrichit de subordonnées qui soulignent les causes, les conséquences, le but, les conditions, les oppositions. Elle est construite pour prouver, expliquer, mettre en valeur les arguments.

Ex. : *Zadig était trop rempli de l'idée d'Astarté pour ne pas éluder cette déclaration ; mais il alla dans l'instant trouver les chefs des tribus, leur dit ce qui s'était passé, et leur conseilla de faire une loi par laquelle il ne serait permis*

à une veuve de se brûler qu'après avoir entretenu un jeune homme, tête à tête, pendant une heure entière. (Voltaire).

C. La phrase oratoire ou périodique

La période est une phrase longue qui enchaîne logiquement les idées en les présentant par un ample mouvement rythmique. Elle utilise les procédés de répétition de structures syntaxiques (subordonnées) et d'accumulation. Elle se construit autour de mots de liaison qui se répètent et qui articulent les divers éléments.

D. La phrase affective

Contrairement à la phrase logique, elle est désorganisée par l'émotion. Rapide, hachée, elle contient de nombreux tours exclamatifs, impératifs, des formes d'insistance, des propositions indépendantes brèves, des phrases nominales.

Chacun des groupes syntaxiques est accompagné d'un accent expressif, et précédé et suivi d'une courte pause. Il tend à devenir une phrase distincte sans lien apparent avec les autres. En réalité, la logique est celle du sentiment exprimé.

Ex. : 1. *Oh ! Grand Saint Père, ce qu'il y a ! Il y a que votre mule ! mon Dieu ! Qu'allons-nous devenir ? Il y a que votre mule est montée dans le clocheton ! (A. Daudet, La Mule du Pape)* 2. *Est-ce que je rêve ? Holà ! Holà ! Jean ! Holà ! Albert ! Holà ! Quelqu'un ! Ouvrez, ouvrez, ouvrez ! Hé ! le gardien, êtes-vous là ? Hé ! Compagnons, venez m'ouvrir ! Mais qu'est-ce donc ? On ne m'ouvrira pas ? (A. de Musset)*

4. La phrase française du XVIIe au XXe siècle

Chaque mot ou bien la phrase a ses particularités et sa dérivation. La phrase française du XVIIe au XXe siècle est caractérisé par sa forme structurale aussi.

A. La phrase française au XVIIe siècle : La phrase littéraire, qu'il s'agisse de la phrase coupée ou de la période, s'est formée au cours des siècles qui est ample, grave, claire et précise..

Le style noble : Exemple :

*Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants,
Entrant à la lueur de nos palais brûlants,
Sur tous mes frères morts se faisant un passage
Et de sang tout couvert échauffant le carnage.
Songe au cri des vainqueurs, songe aux cris des mourants,
Dans la flamme étouffée, sous le fer expirant.* (Racine, *Andromaque*)

Partie II La phrase canonique extraordinaire

2.1. Explication du mot « canonique »

Aussi est-il nécessaire de fixer un cadre qui permette de regrouper toutes ces formes et de les analyser de la même manière : c'est celui de la phrase extraordinaire ou bien dire normalement **canonique**.

C'est pourquoi nous avons fait attention dans cette partie de notre travail aux dérivés de la phrase, qu'est-ce qu'une phrase et le sens du mot « **canon** » et « **canonique** ». Nous avons expliqué :

- **Canon**, au sens de « règle de l'Église », donne des dérivés avec un seul *n* : *canonial*, *canonicat*, *canonicité*, *canonique*, *canoniser*, *canoniste*.

- **Canon**, au sens de « pièce d'artillerie », donne des dérivés avec deux *n* : *canonnade*, *canonnage*, *canonné*, *canonnier*, *canonnière*.

Homonymes : canons forme conjuguée du verbe *canner* / canons forme conjuguée du verbe *caner*

Synonymes du lexique
canonique : **conforme, convenable, orthodoxe, régulier.**

Conforme, relatif à des canons de l'Église. Conforme à des règles, à une norme : Une phrase canonique.

Linguistique : se dit d'une forme de la langue qui répond aux normes les plus habituelles de la grammaire (par opposition à variante). Chose qui diffère légèrement d'une autre de la même espèce :

- Texte d'un auteur qui, dans un passage déterminé, diffère de la leçon communément admise, soit que la tradition manuscrite offre plusieurs leçons, soit que l'auteur lui-même ait rectifié le texte d'une première édition.

- Chacune des différences que présente une réplique ou une copie par rapport à l'œuvre d'art première.

- Itinéraire d'alpinisme légèrement différent de la voie classique ou de la voie normale et s'y raccordant.

- Aux échecs, suite de coups réalisable, parmi d'autres, pour atteindre un objectif.

- Réalisation particulière que peut connaître un phonème ou un morphème en fonction du locuteur ou en fonction de sa position et de son environnement dans la chaîne parlée. »

Le mot « canonique » est un adjectif qui est employé dans plusieurs domaines⁵.

Dans les religions, il est formé à partir du mot **canon** qui signifie en grec "règle". Il s'agit d'une règle disciplinaire interne à une religion (par exemple : le droit canonique de l'Église catholique romaine).

Mathématiques, se dit de la forme naturelle, intrinsèque, principale de certains êtres ou de certaines représentations mathématiques.

En mathématiques, le mot « **canonique** » qualifie des objets qui semblent être naturels et instinctifs et qui permettent de faciliter des manipulations ultérieures. *Exemple : base canonique, produit scalaire canonique.*

En physique, plus particulièrement en physique statistique, les ensembles micro-canonique, **canonique** et grand-canonique sont les trois ensembles statistiques utilisés dans l'étude des différents systèmes.

⁵Sur les autres projets Wikimedia : *canonique*, sur le Wiktionnaire. *The Textual Metafunction*. <http://folk.uio.no/hhasselg/systemic/Textual.htm>

En informatique, le passage à la forme **canonique** permet de transformer des données dont plusieurs représentations sont possibles vers un format « standard ».

Religion : Décret canonique, acte officiel de l'autorité ecclésiastique. Droit canonique, synonyme de droit canon. Peines canoniques, sanctions prévues et réglementées par le Code de droit canonique ou le droit particulier. Âge canonique, âge minimal de 40 ans imposé aux servantes pour entrer au service des ecclésiastiques ; âge déjà mûr, âge respectable. Base canonique d'un espace vectoriel, base définie de manière particulière.

Encore un sens du mot canonique : Droit ancien. Redevance ou prestation, généralement annuelle.

Et l'autre : Droit canonique. Ensemble de normes fixant la constitution de l'Église catholique et réglant la discipline ecclésiastique.

Statistique : Canon - nom masculin, (au latin *canon*, du grec kanôn, modèle). Modèle idéal auquel il faut se conformer. Analyse canonique, méthode d'analyse des données visant à décrire au mieux la liaison entre deux groupes de caractères quantitatifs ou de modalités de caractères qualitatifs, tous mesurés sur l'individu. Composition à deux ou plusieurs voix répétant à intervalle et à distance fixes le même dessin mélodique⁶.

Voici l'exemple de type de la phrase canonique.⁷ - **Ha bon ? - Pourquoi ? - Ouais... - Non. Oui ! Bravo ! C'est bien ?**

Ces exemples partagent plusieurs points communs qui vont vite mettre en débat la définition classique de la phrase. Ils sont grammaticalement justes. Ils sont porteurs d'un sens compréhensible. Et bien ces exemples sont aussi des phrases, alors qu'ils ne correspondent aucunement à la précédente définition. Vous aurait-on menti ? Non, on vous a donné des critères simples, car la nature même de la phrase est problématique.

⁶ Caffarel, A. (2006). *A systematic functional grammar of French: from grammar to discourse*.

⁷ Barnes, Betsy K. Apports de l'analyse du discours à l'enseignement de la langue. *The French Review*. 1990 64(1)93 - 107.

2.2. Le sens du mot adjectif « extraordinaire »

Qui n'est pas selon l'usage ordinaire, selon l'ordre commun, qui est au-dessus de l'ordinaire. Il y a dans certaines villes jusqu'ici préservées, il y a de ces rues extraordinaires, remarquables tantôt par leur fourmillement et tantôt par leur silence, car la variété des villes est infinie.⁸

Mais nous discutons sur la phrase extraordinaire, c'est-à-dire, sur la structure des mots-propositions et à la banlieue des phrases extraordinaire pour marquer la frontière de sa structure. « Ce n'était qu'un fait de plus au milieu d'une innombrable quantité de faits extraordinaires et inévitables »⁹

Le mot « extraordinaire a beaucoup de sens dans le dictionnaire. Il existe une explication : « On dit que ces professionnelles ont des charmes secrets, [...] ; qu'un homme vicieux trouve en elles des partenaires expertes, aux impudeurs extraordinaires, aux habiles jeux de la débauche et de la lubricité ». ¹⁰

Comme un terme économique : *Budget extraordinaire. Dépenses extraordinaires.*

Dans un terme politique qualifie la personne qu'un gouvernement envoie pour traiter et négocier une affaire particulière et importante, ou seulement à l'occasion de quelque cérémonie : *Ambassadeur extraordinaire. Envoyé extraordinaire.*

Ici on voit une personne qui qualifiait un conseiller d'état qui ne remplissait pas les fonctions ordinaires au conseil et ne touchait pas le traitement de conseiller, mais qui représentait dans les débats un service public.

Dans un terme juridique une personne qualifiait autrefois la procédure criminelle, par opposition à la procédure civile. *Il fut mis à la question ordinaire et extraordinaire.*

⁸ Pierre Louÿs, La ville plus belle que le monument, dans Archipel, 1932

⁹ H. G. Wells, La Guerre dans les airs, 1908 - Traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz, page 249, Mercure de France, 1921

¹⁰ Jean Rogissart, Hurtebise aux Griottes, 1954

Dans l'espèce humaine, la Parthénogénèse n'a été vue que par les yeux de la foi ; il n'en est pas ainsi dans les rangs inférieurs de l'animalité, et même à ce degré, la chose est si extraordinaire qu'elle a dû, au début, être accueillie par les esprits prudents avec certaines réserves, sinon même avec incrédulité¹¹.

Ce mot donne un sens péjoratif (Péjoratif) qui choque par sa bizarrerie, son extravagance. Exemple :

Voilà un personnage bien extraordinaire.
Visage extraordinaire.
Manières extraordinaires.
Quel langage extraordinaire !
Propositions extraordinaires.
Coiffure extraordinaire.
Costume extraordinaire.
Ou bien dans le discours des gens :
- *T'as pas besoin d'un poète.*
- *Le poète est en toi.*
- *Il suffit de prendre une plume et de la laisser parler, sous l'impulsion de ton cœur.*
"Boum... boum... Baababoum, je t'aime !"

Nous pouvons analyser les types extraordinaires de la phrase où ?
La réponse est prête, tout d'abord c'est : le mot-phrase ou les mots-phrases.

Unité isolée ou mot composite, structurellement inanalysable, qui joue, sémantiquement, le même rôle qu'une phrase (par exemple oui, aïe, voilà) : mot-phrase, mots-phrases (ce sont les synonymes). Unité isolée ou mot composite, structurellement inanalysable, qui joue, sémantiquement.

¹¹ Yves Delage & Marie Goldsmith, La Parthénogénèse naturelle et expérimentale, Flammarion, 1913, p. 2

La phrase canonique comme le **Mot-phrase** — ***Le terme mot phrase*** est utilisé avec des acceptions différentes dans la psychologie, la psycholinguistique et la linguistique.

2.3. Le mot «extraordinaire» et la forme sémantico-structurale canonique

Le mot tolérance s'est aujourd'hui banalisé au point que presque personne ne pourrait aujourd'hui se dire intolérant. Pourtant, le mouvement antiraciste, en d'autres temps (pendant la Révolution française) et d'autres lieux (aux Etats-Unis) s'en est souvent méfié, le jugeant très insuffisant : la tolérance, n'est-ce pas la simple indulgence pour ceux qu'on ne reconnaît pas complètement égaux ? Madeleine Rebérioux nous incite à préférer à ce terme d'autres mots d'ordre, et notamment l'exigence de *liberté, d'égalité et de fraternité*.

Il y a quelque vingt ans, Jean-Marie Guillemot et Michel Launay, dans un volume de la collection « Peuple et culture » consacré au Siècle des Lumières, pouvaient faire pratiquement l'impasse sur l'utilisation par Bayle et Montesquieu, Diderot et Rousseau, Voltaire lui-même du concept extraordinaire de tolérance avec la phrase canonique. La lecture qu'ils produisaient du XVIIIe siècle, « dans la perspective d'une éducation permanente », ne sous-estimait certes par la protestation des philosophes contre la torture et l'oppression. La France sortait alors de la guerre d'Algérie, les combats de Beccaria étaient les nôtres. L'usage du mot tolérance avec la phrase canonique s'est aujourd'hui généralisé. Cette vertu fait recette avec la recherche de l'apaisement. Qui oserait aujourd'hui, dans une gauche raisonnable, se dire intolérant ? Face à la haine raciale, aux pratiques discriminatoires, aux intégrismes religieux, quel citoyen moyen de notre République imaginerait de prêcher autre chose que la tolérance avec la phrase canonique ? Au lendemain de « Carpentras » on a même entendu dire que c'était l'esprit d'intolérance qui avait généré ce crime barbare ... L'effondrement des régimes issus du

communisme de guerre vient encore renforcer, au plan politique cette fois, l'éventail des modes d'exercice et de la valorisation de la tolérance. Bref, il y a consensus. Un consensus un peu bien mou, disent d'aucuns, un consensus auquel n'échappent guère que les séides du Front National. Et encore... Interrogés comme il faut, à L'heure de vérité par exemple, Bruno Mégret, Jean-Yves, les membres du conseil scientifique du Front qui ont accepté d'être placés sous leur «direction politique», se proclameraient vraisemblablement des adeptes de la tolérance.

A la fin du XVIIe siècle encore, la première édition, en 1694, du Dictionnaire de l'Académie française donne à tolérance un sens exclusivement péjoratif : «condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut empêcher », acceptation un peu lâche d'un mal auquel on n'est pas en état de porter remède.

2.4. La phrase canonique

Jusqu'ici nous avons parlé tantôt d'énoncé et tantôt de phrase pour décrire nos exemples, qui correspondent à l'évidence à ce que l'on a coutume d'appeler des «phrases ». En fait, les deux notions ne sont pas équivalentes : la phrase n'est qu'un des types d'énoncés. Considérons cette série d'exemples :

- (1) Hélas!
- (2) Idiot !
- (3) Paul !
- {A) Non au référendum !
- (5) Paul est gentil
- (6) Quel homme !

Il s'agit d'autant d'énoncés, de séquences qui sont grammaticalement bien formées, syntaxiquement autonomes et douées de sens. Mais seul (5) constitue une phrase, une structure où s'associent un groupe verbal et un groupe nominal sujet et qui peut être affirmée ou niée. Si la phrase n'est pas le seul type

d'énonce, elle est sans conteste le plus important pour la syntaxe. C'est par rapport à elle, explicitement ou non, qu'on analyse les autres.

En français d'aujourd'hui **la phrase canonique** ou **extraordinaire**, c'est une phrase **simple** (pas de subordonnées), **assertive** (déclarative : pas d'interrogation, etc.), **neutre** sur tous les plans (pas négative, sans procédés de mise en relief), avec les mots dans **l'ordre** le plus simple, le plus caractéristique de leur fonction. L'ordre sera le suivant : **sujet - verbe - complément(s) / attribut**

Avec éventuellement un ou des compléments circonstanciels, facultatifs et mobiles ; au total : **(CC) - sujet - (CC) - verbe - complément(s) / attributs - (CC)**

Dans certains cas, la phrase étudiée est conforme à cette forme. Si elle ne l'est pas, il faut la modifier pour qu'elle le soit, en perdant bien sûr tous les effets propres à l'expression :

(1ère phrase : rien à changer) / *Je vous présente notre nouveau président. / Ton Muscadet est frais. (On enlève la négation) / Ton foie va bien. (On enlève la tournure interrogative) / Je vous dis un seul mot ; je vous félicite. / Vous pouvez (devez) entrer. / On peut marcher sur les pelouses. (Plus de négation)*

Cette transformation peut inverser le sens de la phrase, en particulier quand on enlève une négation. Sans aller aussi loin, on peut toujours faire une transformation qui conserve le sens et modifie simplement ce qui n'est pas analysable : on rajoutera en particulier les verbes faibles comme *être* ou *il y a* qui disparaissent dans les phrases **averbales**, comme la 3ème phrase.

Il existe par ailleurs des énoncés sans verbe ni sujet dont on peut aisément dégager une relation équivalente à celle entre groupe nominal sujet et groupe verbal, mais dont on peut douter qu'ils soient véritablement des phrases :

- (7) Tous a Paris !
- (8) Sympa, ce type !
- (9) Plutôt sinistre comme perspective.
- (10) Sur ces entrefaites, arrivée des gendarmes et folle poursuite dans les rues.

A des titres divers, ils présentent, comme le feraient des phrases, une structure prédicative, ils disent quelque chose de quelque chose : ce type est sympa, les gendarmes arrivent, etc. Mais il s'agit de structures dont la spécificité repose précisément sur l'absence de verbe. On ne peut les considérer comme des phrases que si l'on se donne une définition syntaxiquement très vague de ce qu'est qu'une phrase.

Les phrases à peu près **canoniques** sont relativement fréquentes dans le **discours oral ou écrit**. Mais la phrase canonique n'est pas, comme on a pu le dire, un point de départ dans l'apprentissage du langage ou la constitution de la pensée : les enfants n'apprennent pas forcément à parler ainsi. C'est un cadre **théorique**, qui est une sorte de point de rencontre de toutes les phrases, et qui permet d'analyser le contenu des phrases. Cela représente donc un effort d'abstraction dans l'étude du langage.

Dans une phrase qui n'est pas forcément minimale ni canonique, on parle de **thème** et de **propos** : ce dont on parle, et ce qu'on en dit. Le thème n'est pas forcément le sujet, cela peut être un élément mis en relief :

Ma voiture, je l'ai vendue. (COD)

Les Alpes, j'y suis allé souvent. (CC lieu)

A la grammaire moderne française ces constructions des phrases on a marqué **la construction binaire** comme un type des phrases extraordinaire.

Partie III Modalité dans la structure typique et atypique de la phrase

3.1. Alors, qu'est-ce que la phrase et les modalités de la phrase ?

On peut prononcer une phrase selon quatre modes, on appelle cela des modalités¹². Ces modalités se ressentent à l'oral, car la gestuelle, l'expression du

¹² Attention, la négation n'est pas une modalité, ou alors est une semi modalité, car elle se couple avec les précédentes (Interro-négation, interro-exclamation...)

visage et l'intonation en témoignent, mais sont marquées par l'écrit grâce aux signes de ponctuation.

L'assertive (ou déclarative), elle affirme une vérité. Exemple : *le ciel est bleu.*

L'interrogative, elle met en débat le contenu de la phrase. Exemple : *fait-il beau ?*

L'exclamative, elle marque une forte émotivité et implication de l'énonciateur : *Qu'il fait beau !*

La phrase est un mot ou un groupe de mots qui forment un sens. A l'écrit, elle commence par une majuscule et se termine par une ponctuation forte. La ponctuation forte correspond au point, au point d'interrogation, au point d'exclamation, aux points de suspension.

La phrase a les propriétés suivantes : elle a *une classe grammaticale, un type, une tonalité, une forme, une voix, une construction et une composition* :

1. En ce qui concerne la classe grammaticale, la phrase peut être verbale ou non verbale.

2. Les types de la phrase sont déclaratif, interrogatif, injonctif. Le type déclaratif sert à informer, l'interrogatif à s'informer et l'injonctif à inciter quelqu'un à faire quelque chose.

3. La phrase peut avoir une tonalité neutre ou exclamative. Les deux tonalités sont compatibles avec les trois types de la phrase, c'est-à-dire que la phrase peut être à la fois déclarative neutre ou exclamative; interrogative neutre / exclamative ; injonctive neutre / exclamative.

4. La phrase peut être à la forme affirmative ou négative.

5. La phrase peut être à la voix *attributive, active, passive, pronominale, impersonnelle, factitive*. Les voix peuvent être compatibles entre elles à l'exception des deux voix active / passive.

La voix s'appelle aussi tournure :

a) La voix attributive s'appuie sur un verbe d'état attribuant une qualification, une caractérisation au sujet (*La vie est brève.*) ou au C.O.D (*Elle trouve le prix très élevé.*)

b) Les voix active/passive s'identifient à l'aide de la valeur actantielle du procès : agent, patient. L'agent remplit l'action ; le patient subit l'action. Lorsque le sujet du procès est agent, la phrase est à la voix active ; lorsque le sujet est patient la phrase est à la voix passive.

- Les propriétés de la voix passive sont qu'elle a toujours une morphologie composée (auxiliaire + participe passé), que l'auxiliaire est toujours être, que le participe passé s'accorde toujours avec le sujet, que le verbe conjugué est toujours un verbe d'action transitif direct, que le sujet est toujours patient.

c) La voix pronominale s'appuie sur un verbe pronominal dont le pronom déclinable (se /s') est l'un des actants du procès avec lequel il entretient l'un de ces trois sens : réfléchi (Ils se sont baignés dans la rivière. / Ils se sont lavé les mains avant de se mettre à table.), réciproque (Ils se sont regardés longuement dans les yeux avant de déclencher cette terrible bagarre. / Ils se sont échangé des coups de poing, des injures et des menaces.), passif (Les télécartes se vendent dans les boutiques de téléphonie, les bureaux de tabac et les stations de métro.)

d) La voix impersonnelle s'appuie sur un verbe impersonnel (falloir ; importer ; rester etc.) qui se conjugue à la troisième personne du singulier du neutre (il) qui ne constitue que le sujet grammatical de la phrase et non son sujet réel.

e) La voix factitive s'appuie sur le semi-auxiliaire faire suivi du verbe voulu à l'infinitif. (*Les élèves travaillent / Le professeur fait travailler les élèves. / Elle s'est coupé les cheveux. / Elle s'est fait couper les cheveux.*)

6. La phrase peut avoir une construction canonique ou emphatique. La construction canonique s'appuie sur l'ordre suivant : sujet + procès + suite (Le bébé dort.) / (*Le bébé dort bien*) ; la construction emphatique s'appuie sur

l'emphase. (Le procès est la fonction grammaticale remplie par un verbe conjugué exprimant une action, un état.)

L'emphase est l'ensemble des procédés d'insistance, de mise en relief et d'accentuation. L'emphase s'appuie sur trois procédés : l'accent d'insistance qui relève purement de l'oral, la dislocation et l'extraction.

a) L'accent d'insistance est la modulation placée par le locuteur sur le constituant de phrase qu'il veut mettre en valeur par contraste avec le reste de la phrase.

b) La dislocation de la phrase canonique consiste à détacher en tête ou en fin de phrase l'un de ses constituants et à le reprendre ou l'annoncer par un pronom. (Les exercices, *je les ai tous faits.* / *Les leçons, je les ai toutes apprises.*

c) L'extraction consiste à encadrer, en tête de phrase, l'un de ses constituants à l'aide du présentatif (c'est) et le pronom relatif (qui ou que). (*Les enfants du voisin m'ont cassé la vitre en jouant au football.* → *Ce sont les enfants du voisin qui m'ont cassé la vitre en jouant au football.*

7. En ce qui concerne la composition, la phrase peut être simple ou complexe.

a) La phrase simple n'a qu'une seule proposition. La phrase complexe a deux propositions ou plus.

b) Une proposition est un groupe verbal (GV), c'est-à-dire sujet + procès.

c) Les propositions de la phrase complexe entretiennent entre elles des relations. Ces relations sont du nombre trois : la juxtaposition, la coordination et la subordination.

d) La juxtaposition est signalée par les signes de ponctuation.

e) La coordination est signalée par les conjonctions de coordination (mais, ou, et, donc, or, ni, car) et par des groupes de mots appelés locutions adverbiales, locutions prépositionnelles (pourtant, d'ailleurs, en effet, puis etc.).

f) La subordination est signalée selon la nature de la proposition subordonnée, par un pronom relatif pour les subordonnées relatives, par une

conjonction de subordination pour les subordonnées conjonctives, par un participe pour les participiales et par un verbe à l'infinitif pour les infinitives.

3.2. Description des objectifs théoriques de la structure canonique

Commençons par la définition de la phrase : A l'écrit, une phrase commence par une majuscule et finit par un point. Elle se double d'une définition, la plus adaptée à l'heure actuelle, proposée par les grammairiens. La phrase est une unité composée d'éléments sémantiquement compatibles et syntaxiquement ordonnés, véhiculant une proposition douée de sens (auquel s'ajoute une prosodie).

La structure canonique = la structure primitif. C'est la structure qui n'est pas du tout modifiée (pas de dislocations), la structure purement SVO. Les analyses syntactiques examinent des altérations des phrases canoniques, toutes les étapes qui les séparent de la structure originale. Cette forme n'est pas commune dans le français parlé. À la place de cette structure, des détachements sont employés pour orienter la phrase vers un topique spécifique. La structure canonique est souvent trop simple pour communiquer le message complet du locuteur. Des détachements ont des rôles spécifiques ; d'habitude la dislocation à **droite** sert à évoquer le centre thématique du discours et la dislocation à **gauche** réimplante un sujet qui était déjà mentionné au centre de la conversation.

Lambrechts a exprimé qu'on doit étudier la **structure** des phrases qui communiquer l'information par rapport aux les contextes qui les entourent¹³. Il question la raison pour laquelle on a « **tellement des options syntactiques pour structuré** » les phrases. Il argue que chaque structure possède une fonctionne subtilement différente. De plus, il suppose que les locuteurs choisissent une structure basé sur leurs connaissances des opinions des interlocuteurs pour transmettre correctement leur messages.

¹³Lambrecht, Knud. Information Structure and Sentence Form. Cambridge Studies in Linguistics

Il y a des linguistes qui croient que la structure de l'information est dans la catégorie de *la grammaire*. La structure de l'information s'intéresse avec la syntaxe dans les phrases individu, pas dans le discours en entier. Chaque proposition ou phrase développe le sens pragmatique, la perspective, et le thème de la phrase.

Cependant, l'étude de la pragmatique n'est pas la même chose que l'étude de la structure de l'information. Ce dernier s'intéresse plus avec le sémantique et la grammaire de la phrase, pendant la pragmatique s'intéresse avec le sens qu'on crée à l'extérieur des mots.

3.3. Problématique du « Thème et Rhème » dans la phrase canonique

« Thème » de phrase c'est le sujet par sa forme grammaticale, « Rhème » c'est un prédicat. *Le thème* de la phrase fonctionne comme l'introduction du sujet, le contexte. Généralement, la phrase commencera avec le thème. Le locuteur présente explicitement aux interlocuteurs le sujet. Evidemment, le thème est extrêmement important pour comprendre le discours.

Le rhème ou «*non-thème*» de la phrase fonctionne comme le commentaire du thème. En apprenant le thème de la phrase, le locuteur fournit une explication, plus d'information, une raison, etc. pour le commencement de leur pensée. Le rhème symbolise la substance de la phrase, l'exposition.

« Thème et rhème » ce sont un couple sujet-verbe

En dehors du cas particulier de la phrase nominale, le sujet et le verbe sont les deux constituants principaux de la phrase. La véritable syntaxe ne commence qu'à partir du moment où l'on a cette structure minimale, sujet et verbe :

Anatole dort.

On dit que le sujet (accompagné de tous les éléments qui en dépendent) constitue le thème de la phrase, c'est-à-dire, ce dont on parle :

Jean, l'ami que je vous ai présenté le mois dernier, dort.

On dit que le verbe (accompagné de tous les éléments qui en dépendent directement) constitue le propos de la phrase (ou prédicat), c'est-à-dire, ce que l'on dit du thème : ***Jean dort profondément sur le canapé blanc du salon.***

Ici ***Jean*** est thème, ***dort profondément sur le canapé blanc du salon*** c'est rhème.

Cependant, si pour exister d'un point de vue sémantique, la phrase a besoin d'un sujet et d'un verbe, encore une fois, d'un point du vue strictement syntaxique, c'est le verbe, et lui seul, qui constitue le centre de celle-ci, car le sujet dépend du verbe (et ce, même si, du point de vue de la morphologie flexionnelle, le verbe s'accorde avec le sujet).

En résumé, abstraction faite des éléments hors syntaxe, une phrase est organisée autour du verbe (on l'appellera le noyau), et parmi les éléments qui dépendent de celui-ci (on appellera ces éléments, les satellites), le sujet a la primauté.

Les grammairiens actuels considèrent généralement que la phrase de base est : déclarative (donc, ni interrogative, ni exclamative, ni injonctive), affirmative (donc, pas négative), active (donc, ni passive, ni pronominale), enfin, constituée au moins d'un sujet et d'un verbe (donc, non nominale).

Éléments hors syntaxe : Les éléments échappant aux règles de la syntaxe (dits éléments hors syntaxe), sont des mots ou des syntagmes, n'entretenant aucun rapport, direct ou indirect, avec le noyau de la phrase (c'est-à-dire, le verbe). Ils sont donc totalement indépendants du discours de niveau supérieur dans lequel ils sont insérés (on parle d'ailleurs d'insertion à leur sujet) :

Hier, j'en mettrais ma main au feu, je l'ai croisé sur le boulevard.

Sans la parenthèse, la phrase serait : «Hier, je l'ai croisé sur le boulevard».

*Je vous paierai, **lui dit-elle**, avant l'août, foi d'animal, intérêt et principal.*¹⁴

¹⁴ Jean de La Fontaine – « La Cigale et la Fourmi »

Sans l'incise «*lui dit-elle*» et sans la parenthèse «*foi d'animal* », le plan principal du discours est le suivant : «*Je vous paierai avant l'août, intérêt et principal.*»

•

Mais ces éléments hors syntaxe peuvent évidemment, pour leur propre compte, générer un certain nombre de satellites, et par là, leur propre syntaxe : *Temps de cochon !*

Phrase nominale ayant valeur d'interjection et pouvant être analysée ainsi : «temps» (nom commun) est le noyau, ne se rattachant à aucun autre élément; «cochon» (nom commun), précédé de la préposition « de » est complément du nom temps. On peut également considérer cette phrase comme une locution nominale.

Une phrase contenant des éléments hors syntaxe n'est pas nécessairement asyntaxique. Cependant, lorsque l'organisation syntaxique se modifie au cours d'une phrase, on a alors affaire à une véritable rupture syntaxique. Une telle rupture peut être involontaire (et donc, fautive). Mais elle peut être également voulue par l'auteur. Dans ce cas, il s'agit d'une figure de style appelée anacoluthie, qui a pour but d'imiter la spontanéité du discours oral :

Mon voisin, son fils, il a eu un accident.

Pour : « Le fils de mon voisin a eu un accident. »

On distingue, d'une part les éléments archaïques, d'autre part les éléments appartenant à un autre discours.

Dans ces éléments archaïques (interjection, exclamation, apostrophe...), l'émotion passe avant l'organisation.

Dans l'interjection (qui est une véritable catégorie grammaticale) comme dans l'exclamation (qui est une catégorie grammaticale quelconque employée comme interjection), on constate une très forte charge affective. Il s'agit d'un

stade primitif, très souvent constitué d'un mot unique : *Aïe ! La porte ! Malheur !*

La première phrase est une véritable interjection, la seconde et la troisième sont des exclamations utilisant des noms employés comme des interjections.

L'apostrophe ou invocation, constitue une fonction du nom ou du pronom. Ni satellite du verbe, ni satellite du sujet (tout au plus satellite de la phrase), l'apostrophe permet de nommer la personne (ou la chose personnifiée) à qui s'adresse le discours. Il s'agit le plus souvent d'un nom, ou d'un pronom personnel disjoint de la deuxième personne (toi ou vous). Sa place est relativement libre, mais on trouve habituellement l'apostrophe en début de phrase :

Salomé, sois sage ! Toi, viens ici.

L'apostrophe est parfois précédée de la particule interjective ô :

Ô temps, suspends ton vol !¹⁵

Partie IV Les types de la phrase minimale et extraordinaire du français

4.1. Le style coupé dans la parole

A. La phrase au XVIIIe siècle.

Au XVIIIe siècle, la phrase de Montesquieu, de Voltaire, est une phrase structurée, nerveuse, souvent percutante, qui s'adresse à la raison et à l'esprit. C'est une phrase brève, incisive, apte à l'ironie, ou une phrase logique, adaptée à la démonstration et à l'argumentation. Voltaire a créé la phrase moderne, nette et expressive. Exemple : *Ils frappent de pointe et de taille, à droite, à gauche, sur la tête, sur la poitrine ; ils reculent, ils avancent, ils se mesurent, ils se rejoignent, ils se saisissent, ils se replient comme des serpents, ils s'attaquent*

¹⁵ Alphonse de Lamartine

comme des lions ; le feu jaillit à tous moments des coups qu'ils se portent. (Voltaire, Zadig)

Phédon. « *Il n'ouvre la bouche que pour répondre ; il tousse, il se mouche sous son chapeau, il crache presque sur soi et il attend qu'il soit seul pour éternuer ; ou, si cela lui arrive, c'est à l'insu de la compagnie : il n'en coûte à personne ni salut ni compliment : il est pauvre* ». (La Bruyère)

Que diable ! Toujours de l'argent ! Il semble qu'on n'ait autre chose à dire : de l'argent ! De l'argent ! De l'argent ! Ah ! Ils n'ont que ce mot à la bouche : de l'argent ! Toujours parler d'argent ! Voilà leur épée de chevet ! (Molière)

B. C. La phrase au XIXe siècle

La phrase française, après Jean-Jacques Rousseau et Bernardin de Saint Pierre, est apte à peindre la nature et les paysages autant que les sentiments et les réflexions de l'homme. Le grand maître de la prose harmonieuse et musicale au début du XIXe siècle est Chateaubriand. Le rythme et l'harmonie prennent une importance essentielle. Exemple : *Le roulement du tonnerre sous les combles du château, les torrents de pluie qui tombaient en grondant sur le toit pyramidal des tours, l'éclair qui sillonnait la rue et marquait d'une flamme électrique les girouettes d'airain, excitaient mon enthousiasme* (MOT, II)

C. La phrase au XXe siècle

À partir du XIXe siècle, l'usage de la phrase périodique se fait plus rare, avec le déclin de l'art de l'éloquence. On assiste progressivement à une libération des contraintes de la syntaxe et à l'usage plus fréquent de la phrase affective.

4.2. Types de phrases

Le type de phrase est la structure morphosyntaxique que revêt la phrase en fonction de la plus ou moins grande *implication* que l'énonciateur fait peser sur

le destinataire. Selon ce critère, on regroupe traditionnellement les phrases en quatre types : *exclamatif, déclaratif, injonctif et interrogatif*.

Phrase exclamative : Une phrase exclamative (ou *interjective*) indique que l'énonciateur exprime ses sentiments et ses émotions. Elle contient une forte affectivité (joie, colère, surprise, effroi, enthousiasme, amour, haine). Ce type de phrase est plus fréquent à l'oral qu'à l'écrit. Souvent nominale, la phrase exclamative se termine toujours par un *point d'exclamation* : *Aïe ! Quelle belle journée ! Comme tu es courageux ! Vive la France, vive la démocratie !*

Une interjection est bien sûr toujours de type exclamatif. Mais une exclamation indirecte est de type déclaratif : *Je vois qu'on se moque de moi ! Tu sais combien il est travailleur !*

Phrase déclarative : Une phrase déclarative (ou *énonciative* ou *assertive*) indique simplement que l'énonciateur communique une information, déclare un fait au destinataire. Se termine habituellement par un point, elle peut être plus ou moins complexe. C'est le type de phrase le plus répandu, et dont les grammairiens ont fait la phrase type, canonique, exemplaire : *Tu as une moto. Ce jour-là, Julien travaillait. Nous partirons en vacances en juillet. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.*

Phrase injonctive : Une phrase injonctive (ou *de type impératif*), indique que l'énonciateur communique au destinataire, un ordre, une interdiction, un conseil, une simple prière, etc., *dans l'attente d'une action* de la part de celui-ci. Elle se termine habituellement par un point (ou un point d'exclamation). La phrase injonctive emploie normalement le mode impératif. Mais elle peut également employer un temps ayant *la même valeur* : infinitif, indicatif présent, futur, subjonctif présent... Elle peut être aussi une phrase nominale : *Prends ta moto. Ne pas stationner. Aidons-le. Qu'ils aillent au diable ! Trois cafés, l'addition !* Une phrase de type interrogatif peut quelquefois avoir *valeur de phrase injonctive*, mais d'un point de vue formel et syntaxique, il s'agit toujours d'une phrase *de type interrogatif* : *Voulez-vous vous taire ?* Pour :

« *Taisez-vous* ». De la même façon, une injonction indirecte est du *type déclaratif* : *Je souhaite qu'il s'en aille*.

Phrase interrogative : Une phrase interrogative indique que l'énonciateur demande une information au destinataire, et attend une réponse de la part de celui-ci. La phrase interrogative ne peut consister qu'en une *interrogation directe*. En effet, l'interrogation indirecte étant contenue dans une proposition subordonnée, celle-ci ne peut en conséquence être considérée comme une phrase interrogative. Il existe trois formes d'interrogation directe :

La forme inversée, c'est-à-dire, la forme avec inversion du pronom sujet. Elle appartient au registre soutenu : *Viendront-ils ? Viendra-t-il ?* avec, dans ce dernier exemple, un -t- épenthétique pour des raisons d'euphonie (pour éviter le hiatus).

La forme longue, c'est-à-dire, la forme renforcée avec la locution « *est-ce que* ». Elle appartient au registre courant : *Est-ce qu'il viendra ?*

La forme simple, courte ou intonative. Elle appartient au registre familier et seule la présence du point d'interrogation permet de la distinguer d'une phrase énonciative : *Il viendra ?* « *Est-ce qu'il viendra-t-il ?* » « *Est-ce qu'il viendra ?* » ou « *Viendra-t-il ?* »

Interrogation globale (ou totale) et interrogation partielle. La fonction de la réponse attendue, on distingue habituellement l'interrogation globale et l'interrogation partielle. L'interrogation globale (ou *totale*) est l'interrogation directe qui porte sur l'ensemble de l'énonciation. La réponse attendue peut normalement exprimer que l'affirmation ou la négation : - *Est-ce que Louis est parti pour le Maroc ?* - **Oui** / - **Non**.

L'interrogation partielle est l'interrogation directe qui porte seulement sur un élément de l'énonciation. Dans ce cas, une infinité de réponses peuvent être attendues. On remarquera que lorsque l'interrogation porte sur le verbe, on a recours à un verbe dit *vicaire*, *proverbe* ou *substitut* (*faire*, *fabriquer*...), servant

à représenter l'action désignée par le verbe inconnu : - *Qu'a fait Louis hier ?* - Il est parti pour le Maroc. - *Pour quel pays Louis est-il parti hier ?* - **Le Maroc.**

- *Qui est parti pour le Maroc, hier ?* - **Louis.**

- *Quand est-ce que Louis est parti pour le Maroc ?* - **Hier.**

- *Comment est-ce que Louis est parti pour le Maroc ?* - **En avion.**

Les apports d'un modèle de données canonique :

"**Voilà**, Pierre est malade" (phrase déclarative, affirmative, canonique)

"C'est Pierre qui est malade"(phrase emphatique) - Active, passive, impersonnelle

Il pleut => déclarative, affirmative, passive, canonique et impersonnelle :

C'est Pierre qui est malade => Active, personnelle, affirmative, emphatique.

Un modèle de données canonique définit les entités métiers pertinentes pour un domaine d'intégration spécifique, leurs relations et de leur sémantique :

Tout d'abord, un modèle de données canonique facilite une compréhension commune de ce qu'est réellement une entité métier. Par exemple, l'entité métier « Client » est-elle une personne ou une entreprise ou est-elle un rôle qui peut être endossé par une entité métier « **Personne** » ou « **Entreprise** » ? De la même façon, un modèle de données canonique facilite une compréhension commune des relations entre les entités métier.

4.3. Types des phrases dans les langues comparées

Nous pouvons mettre le modèle canonique du français à côté d'un modèle prédicatif [WPm] = [Werb+Predication+marker] est l'os de la proposition et la forme minimale de la phrase en unité symbolique. Mais autour du modèle canonique il existe encore à l'opposition avec ses formes grammaticales le modèle atypique qui donne les formes : des phrases à présentatif, des phrases nominales, les énoncés à deux termes (constructions binaires), les énoncés à un

seul terme, propositions incises et incidentes, l'interjection, l'apostrophe¹⁶. En français on distingue la forme atypique des propositions suivantes :

1. Phrases présentatif : *Voici* (voilà) le stylo!
2. Construction binaire : *Vraiment*, ce n'est pas possible.
3. Mots-propositions : *ça va* ?
4. Phrases nominales : *Le printemps*.
5. Insertion d'une phrase:
 - a) Propositions incidentes: Il viendra, *j'espère*.
 - b) Propositions incises - Je vais à midi, *dit Jacques*.

Dans la structure des phrases de deux langues on peut distinguer deux types des propositions qui se diffèrent par leurs formes lexicales et leurs sens grammaticaux. En comparant des phrases françaises avec les phrases ouzbeks qui ont les formes typiques et atypiques on y trouve les différences des modèles de leurs constructions.

En ouzbek il est possible présenter quatre types des propositions atypiques qui se forme avec le modèle différent avec [W^p] et ne changent pas morphologiquement leurs formes grammaticales. Et ces phrases se nomment les mots-propositions formés sémantico-fonctionnels, qui sont enrichis des bases des mots comme : modaux (*sans doute, peut être, excellent* etc.), interjections (*Adieu, Ah, Allô, Assez* etc.), exclamatifs et onomatopées (*quoi? kss, drr, bzz, frrt*, etc.), négatifs et positifs (*non, non plus, oui, c'est ça* etc.) En bref, dans le modèle canonique du français et le modèle prédicatif [WPm] de la langue ouzbek il n'est pas difficile à trouver en ensemble des éléments du prédicat, c'est-à-dire, la racine ou bien l'os de la phrase minimale se compose de [MNTP]. Autrement dire, [WPm] et [Wp] = [M+N+T+P]. Tous les deux modèles ont le sens de [M+N+T+P] au « cœur » de leurs structures. Dans lesquels [MNTP] existe les quatre signes formés matériellement de la base avec l'unité nominale de [W]: M - la modalité, N – l'affirmation, la négation et l'interrogation, T - la temporalité (le

¹⁶ Martin Reigel. Jean Christophe Pellât. René Rioll. *Grammaire méthodique du français*. PUF. Paris. 1998.

temps), P - la personnalité. On veut dire que ces quatre éléments en ensemble forment la structure sémantico-fonctionnelle des propositions au langage. Mais il existe encore des autres phrases qui ont leurs formes lexicales (comme les mots *bravo, bonjour, si, mais oui, sans doute, peut-être, ça va* etc.), mais il n'y a pas de leurs formes les toutes possibilités des phrases simples. Et nous les comptons la proposition d'après le sens de [MNTP] dans leur construction à pareil et égale. Elles expriment, au moyen de mots de toute sorte, souvent isolés dans la phrase procédé moins contrôlé que l'énoncé du discours, toutes les réactions humaines : *joie, douleur, tristesse, doute, surprise, avertissement, admiration*, etc. qui deviennent interjections n'importe quel terme, n'importe quelle injure, n'importe quelle invocation, qu'on jette dans la conversation pour exprimer un mouvement vif : ***La barbe ! Admirable ! Vogue la galère ! Ni d'autres ! Funérailles ! Bonne Mère ! Au large ! Fouette cocher ! Chameau ! Mince ! A la bonne heure ! Crétin !...***

Les onomatopées sont les traductions phonétiques de bruits, de cris entendus, par l'écriture la plus simple. Les onomatopées sont souvent employées en interjection : ***bada boum, cora, ksis, psitt, bang, dag ada, meuh, rataplan, bib, ding don, miam, sniff, bing, ouah, tac, boum, flac, ouille, tatatata, brrr, flic floc, paf, teuf, bzz, frou, pan, tic tac, clic clac, firth, pfut, toctoc, cocorico, glouglou, ploc, turlututu, couac, plouf, tutute, couic, han, vlan, cric crac, hi, han, pschitt, vroum.***

L'onomatopée est un domaine où la création est libre. Les bandes dessinées traduisent les bruits divers en onomatopées (*zim, vroum, bing, brrr, splash...*). Les jeunes enfants ont un vocabulaire relevant de l'onomatopée (***bobo, dada, lolo, pipi, toutou...***). Les refrains des chansonnettes nous en offrent aussi (***tralala, tsoin tsoin, tontaine tonton, tra déri déra, pa dam'pa dam'...***). Les cris d'animaux tels que nous les écrivons sont des onomatopées, font partie dans le modèle canonique (***cui-cui, ronron, miaou, coin-coin...***).

Les mots-propositions ont le sens logique extraordinaire. Cela expliquera la tolérance extraordinaire dans la parole avec la phrase canonique. La tolérance extraordinaire avec la phrase canonique c'est une des grandes vertus du peuple ouzbek et cette vertu est formée pendant des longs siècles au cours des événements historiques. Mais il ne se paraît pas unanimement dans tous les peuples du monde.

Qu'est – ce que c'est que la tolérance extraordinaire avec la phrase canonique? C'est une catégorie didactique formée pendant très longtemps. Mêmes les philosophes antiques avaient écrit et posaient des idées pareilles à la tolérance et concernant son sujet.

- Démocrite avait dit : « Tous les hommes ont les désirs différents, mais ils ont tous un but unique- le bonheur ». « L'homme doit faire la bonté au lieu d'en parler souvent ».

- Les mots de Platon dans son ouvrage « Le Monde des idées » : « L'idée la plus grande c'est la prospérité. Toutes les sciences doivent servir pour la prospérité, sinon elles ont pas la valeur ».

- Aristote : « La bonté est limitée en normes : les sages sont pareils et les malfaiteurs sont différents ».

La langue et le langage sont toujours en quête de changements. La langue ne se développera plus si la société se disparaît. Ce qui se passe autour de nous : au niveau social, politique, culturel et d'autres ont bien lié des répercussions sur la langue¹⁷.

La tolérance extraordinaire avec la phrase canonique se compose de beaucoup de sens qui s'unissent sur le même sujet et qui font une échelle hiérarchique. Ce sont : la considération, le pardon, la générosité, humanité, la reconnaissance, l'affection, magnanimité, etc ...

En exemple, le mot « patience » est lié directement à la tolérance extraordinaire avec la phrase canonique. Car cette qualité est une des tâches

¹⁷ Гумбольдт В. Избранные труды по языкознанию. Москва. 1984

d'être un homme tolérant. Dans le Coran on recommande souvent d'être patient. Car il sert à former la volonté de l'homme. Ainsi que dans les hadiths on dit : « Celui qui travaille patiemment, attendra à la perfection. »

Les fils hiérarchique de tolérance sont : patience, satisfaction, intelligence, compréhension et beaucoup d'autres...

En ouzbek il y a plusieurs formes de création des [Pm].

1) Proposition concis – a) Aux verbes prédicats: *yoʻz-gin, yoʻz-ay*; b) aux noms-prédicats: *Oʻqituvchi-man, oʻqituvchi-miz*

2) *Description analitique* (tavsifiy-analitik) ([W]): – aux propositions verbales a) *Oʻqisa boʻladi*, b) *Bahor kelsa*.

Au debut toutes les descriptions données aux mots-propositions ne trouvaient pas leurs sens essentiels. Mais les grammairiens russes ont distingués plusieurs types des mots propositions suivants :

1. Les mots-propositions d'affirmation (Tasdiq soʻz-gaplar) (II07-III1);
2. La négation (Inkor soʻz-gaplar) (III2-III5);
3. L'interrogation (Soʻroq soʻz-gaplar) (III6);
4. Les mots-propositions émotionnelles. (Emotsional baho ifodalovchi soʻz-gaplar) (III7);
5. Les mots-propositions exclamatives (Qoʻzgʻash-undash soʻz-gaplar) (III8);
6. Les mots-propositions exprimant la gentillesse, la gratitude, la demande etc...(Bir soʻzdan iborat boʻlgan koʻrishish, minnatdorchilik, iltifot, iltimos va uzr soʻz-gaplar) (III9) Avec ces catégories du prédicat on est décrit précisément le rôle des mots-propositions formées semantico-fonctionnel. (II, 2)¹⁸.

Dans les langues romano-germain les propositions minimales se présentent par deux symboles - (S-P) et dans les langues turciques avec (WPm) qui signifie la base des propositions simples. Comme ci, dans la langue ouzbek les propositions se divisent à ces types là :

¹⁸ Грамматика русского языка. Т - 2. М.: Изд. АН., 1954, 3-444 стр.

1) Les propositions formées grammaticales

2) sémantico-fonctionnel et

En français :

1) typique

2) atypique (ce sont ensemble *au modèle canonique*) .

Les mots-propositions formées sémantico-fonctionnelles ont aussi le sens affirmatif, négatif, la modalité, le temps, etc ... Mais les suffixes du prédicat qui sont dans ce mot, sont inséparables .

Parfois il y a des ressemblances entre les propositions et mots-propositions en français :

1) - construction binaire: *Vraiment*, ce n'est pas possible,

2) - phrases présentatif : *Voici*, voilà le stylo! - *Mana*, ana, *ruchka*,

3) - phrases nominales: *Le printemps*. - *Bahor* .

4) - propositions incises: - Je vais à midi, *dit Jasques*. *Tushlik paytida boraman, dedi Jak*.

5) - propositions incidents: Il viendra, *j'espère*. *Uylaymanki, u keladi*, ,

6) - mots-propositions - *Ça va*.

Ces phrases françaises ont la forme canonique :

1. *Bonjour*, comment allez-vous? [bɔ̃ʒ uʁ , komɑ̃ tallə vy] 2. *Salut*, ça va ? [saly, sa va].

3. *Au revoir* - à bientôt - à plus ! [o ʁ ε vwaʁ - a biɔ̃to - a plys]

4. *Oui* – *Non* [ui - nɑ̃]

5. *C'est génial* ! – *C'est nul* ! [se ʒ enial ! – se nyl]

6. *S'il te plaît*, *merci*, *de rien* [sil te plɛ , mɛ ʁ si, de ʁ iœ̃]

5. Une cigarette ? yn sigaʁ et ? - *Oui*, *merci* ! [ui, m ε ʁ si]

6. Tu veux prendre un verre ? [ty vœ pɑ̃dʁ œ̃ vɛ ʁ] - *D'accord* ! [dakɔ ʁ]

7. *Avec plaisir* ! [avek plɛ ziʁ]

8. *Une autre fois peut-être*... [yn otʁ ə fwa pœtɛ tʁ]

9. *Ça ne me dit rien*... [sa ne me di ʁ iœ̃]

10. *Bon appétit !* [bɔ̃ n apeti]
11. *Mmh, c'est bon.* [Mm, se bɔ̃]
12. *Beurk, je n'aime pas.* [bœʁ k ʒ e nɛ m pa]
13. *Ça te va très bien !* [sa te va tʁɛ biɛ̃]
14. *J'ai envie de toi !* [ʒ ɛ ɑ̃vi de twa]
15. *Pardon ...* [paʁ̃ dɑ̃]
16. *Tshin-tshin ! A votre santé ! A ta santé !* [tʃ in- tʃ in, a vɔ̃ tʁ sɑ̃t ɔ]
17. *Oh làlà !!!!!* [ɔ - l a l a]

4.4. Le modèle canonique dans les langues comparées

En comparant de deux langues nous pouvons mettre le modèle canonique du français à côté d'un modèle prédicatif [WPm] d'ouzbek, c'est-à-dire, [Werb+Predication+marker] est l'os de la proposition et la forme minimale de la phrase en unité symbolique. Mais autour du modèle canonique il existe encore à l'opposition avec ses formes grammaticales le modèle atypique qui donne les formes : des phrases à présentatif, des phrases nominales, les énoncés à deux termes(constructions binaires), les énoncés à un seul terme, propositions incises et incidentes, l'interjection, l'apostrophe¹⁹. En français on distingue la forme atypique des propositions suivantes :

6. **Phrase présentatif : *Voici (voilà) le stylo!***
7. **Construction binaire : *Vraiment, ce n'est pas possible.***
8. **Mots-propositions : *ça va ?***
9. **Phrases nominales : *Le printemps.***
10. **Insertion d'une phrase:**
 - a) **Propositions incidentes:** *Il viendra, j'espère.*
 - b) **Propositions incises** - *Je vais à midi, dit Jacques.*

¹⁹ Martin Reigel. Jean Christophe Pellat. René Rioul. Grammaire méthodique du français. PUF. Paris. 1998.

Ces phrases en comparant avec les autres qui ont la forme typique se comptent atypique en syntaxe française. Mais ici on peut signer une erreur essentielle par leur forme et par leur modèle atypique. Nous ne pouvons que voir le sens structural du modèle atypique dans les **Phrase présentative : Voici (voilà) le stylo !** **Construction binaire : Vraiment, ce n'est pas possible.** **Mots-propositions : ça va ?** Mais dans les **Phrases nominales: Le printemps.**(Il est le printemps, il était le printemps, il a été le printemps etc.), **Insertion d'une phrase:** a) **Propositions incidentes:** Il viendra, *j'espère (il espère, nous espérons, etc.),* b) **Propositions incises** - Je vais à midi, *dit Jacques (dis-je, dit-il)* les constructions des propositions se changent absolument. On y voit et trouve un problème non réalisé dans la linguistique française.

En ouzbek il est possible présenter quatre types des propositions atypiques qui se forme avec le modèle différent [Wp] et ne changent pas leurs formes grammaticales. Et ces phrases se nomment les mots-propositions formés sémantico-fonctionnels, se sont enrichis des bases des mots comme : modaux (*sans doute, peut être, excellent* etc.), interjections (*Adieu, Ah, Allô, Assez* etc.), exclamatifs et onomatopées (*quoi ? kss, drr, bzz, frrt, etc*), négatifs et positifs (*non, non plus, oui, c'est ça* etc .) En bref, dans le modèle canonique du français et le modèle prédicatif [WPm] de la langue ouzbek il n'est pas difficile à trouver en ensemble des éléments du prédicat, c'est-à-dire, la racine ou bien l'os de la phrase minimale se compose de [MNTP]. Autrement dire, [WPm] et [Wp] = [M+N+T+P]. Tous les deux modèles ont le sens de [M+N+T+P] au « coeur » de leurs structures. Dans [MNTP] existe les quatres signes formés matériellement de la base avec l'unité nominale de [W]: M - la modalité, N – l'affirmation, la négation et l'interrogation, T - la temporalité (le temps), P - la prédication. On veut dire que ces quatre éléments d'ensemble se forme la structure sémantico-fonctionnelle des propositions au langage. Mais il existe encore des autres phrases qui ont leurs formes lexicales (comme les mots *bravo, bonjour, si, mais oui, sans doute, peut-être, ça va* etc.), mais il n'y a pas de leurs

formes les toutes possibilités des phrases simples. Et nous les comptons la proposition d'après le sens de [MNTP] dans leur construction à pareil et égale. On les nomme dans la grammaire traditionnelle les **mots-propositions**. Dans la langue ouzbek il y en a plus de milles qu'on peut se diviser quatre groupes de ces mots-propositions on les utilise trop communicativement et effectivement dans la parole (4).

Conclusion

Dans la seconde partie de la thèse nous avons donné une grande attention à L'Ouzbékistan, au début de son Indépendance, à la fin du XX^{ème} siècle, a été l'un des premiers pays en Asie Centrale à étudier les problèmes liés à l'apprentissage des langues étrangères. La base des recherches linguistiques se pose sur l'analyse de sa langue maternelle par opposition de la langue et le langage, selon la méthode saussurienne.

Ce qui se passe autour de nous : au niveau social, politique, culturel et d'autres ont bien lié des répercussions sur la langue²⁰. Loin d'être un monument figé, nous pouvons voir que la grammaire est une discipline souple, pouvant évoluer. Il n'y a pas une grammaire, mais des grammaires. Avant toute chose, elle est une vision de l'architecture de notre langue et peut, en fonction de nouvelles lumière, se remettre en cause, affiner ses conceptions, proposer de nouvelles visions. Ces deux aspects d'une phrase travaillent ensemble pour créer un accent et l'information supplémentaire.

En grammaire, une phrase peut être considérée comme un ensemble autonome, réunissant des unités syntaxiques organisées selon différents *réseaux de relations plus ou moins complexes* appelés *subordination, coordination ou juxtaposition*.

D'un point de vue acoustique ou visuel, cependant (c'est-à-dire, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit), la phrase apparaît comme une *succession* de mots.

²⁰ Гумбольдт В. Избранные труды по языкознанию. Москва. 1984

La phrase possède une unité sémantique (ou *unité de communication*), c'est-à-dire, un contenu transmis par le message (sens, signification...). Ce contenu se dégage du rapport établi entre les signes de la phrase, et dépend du contexte et de la situation du discours : chaque phrase a sa référence. Cette référence résulte de la mise en rapport avec une situation, même imaginaire, de discours. Selon Roman Jakobson, le mot seul n'est rien. Il ne se définit que par rapport aux autres éléments de la phrase. Le sens ne dépend pas seulement des mots (aspect lexical).

L'organisation grammaticale y est aussi très importante : c'est l'aspect syntaxique. Normalement, la syntaxe ne dépasse jamais les limites de la phrase. Il est nécessaire de bien différencier la phrase de l'énoncé. La phrase a une signification (toujours la même, quelle que soit la situation d'énonciation), celui produit par les choix lexicaux et syntaxiques. L'énoncé a un sens, qui, en fonction de la situation d'énonciation, peut s'avérer différente du sens de la phrase. En conséquence, l'énoncé se situe plutôt du côté de la pragmatique. C'est pourquoi, une phrase tirée de son contexte, c'est-à-dire, hors situation d'énonciation, conserve son sens mais peut perdre sa signification. Exemple : *Il fait beau*.

Conclusion in English

The following work deals with the problems of the making up sentences in semantic-functional canons model's that is one of the problems of Uzbek and French language's syntax's speech differentiation in comparison aspect from the tolerantly educations and on the differently proposition's of the syntax's two languages, lexical-semantic, stylistic fields of comparative linguistics are included in it.

In the grammatical form of Uzbek, the basic structural element is the construction $[WP_m] = \{T, P, M, N\}$ - nominative unit of the predicative pointer and lexical basis of the predicate in these sentences, is considered to be normal

according to the meaning of predicative category – consistency of meanings of refusal {N}, modality of mood {M}, of time {T} of person and number {P}. In Uzbek, there are some words which serve as the main words in the speech and can not deal with the predicative indicators and can not have that divers, by of the meanings of the predicative form which the features of grammatically formed sentences. Thus, these kinds of sentences are called semantically and functionally formed sentences anal show {Wp}.

Modal words, interjection, words of refusal and affirmation are the language elements forming sentences with the structure {Wp}. Though in each of these words-groups, the meaning of category predicate is not preserved, it has several degrees of bright expressiveness. They are given in the following themes: 1. Modal words {MNPT}; 2. Interjection {TMNP}; 3. Words of application {PTMN}; 4. Words of refusal and affirmation {NPTM}.

Investigations have showed that the word-groups are historically developing, thus four historical rows are made: 1. Private word- sentences; 2. Forwarded word- sentences; 3. Becoming word- sentences; 4. Relevant word-sentences. There are all shown in the article.

Résumé

Ce travail vise à faire le point sur des recherches sur l'existence de normes linguistiques, concernant la syntaxe des langues comparées on expliquera les différences de la structure des phrases en comparant les deux langues qui font partie de deux familles linguistiques bien distinctes. Dans la structure des phrases de deux langue on peut distinguer deux types des propositions qui se diffèrent par leurs formes lexicales et leurs sens grammaticaux. En comparant des phrases françaises avec les phrases ouzbeks qui ont les formes typiques et atypiques on y trouve les différences modèles de leurs constructions. Cet article propose aux linguistes un problème nonréalisé dans la linguistique comparée des syntaxes franco-ouzbeks.

Quelques célèbres canonistes contemporains français et belges

- Jean-Paul Durand O.P., ancien doyen de la Faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Paris ;
- Olivier Échappé ;
- Philippe Grainer, doyen de la Faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Paris ;
- Mr Dominique Le Fourneau, économiste et canoniste, juge ecclésiastique à l'Officialité de Lille, professeur au Studium de droit canonique de l'archevêché de Lyon, auteur de près de 80 articles scientifiques, et d'un Manuel de droit canonique ;
- Jean-Pierre Schouppe, prêtre, professeur à la faculté de droit canonique de l'Université pontificale de la Sainte-Croix de Rome ; nommé Consulteur du Conseil pontifical pour les textes législatifs le 21 avril 2012 ;
- Rik Torfs, recteur d'université du Katholieke Universiteit Leuven
- Mr Patrick Valdrini, coauteur du Précis Dalloz. Bibliographie ²¹

²¹ <http://www.rtb.be/info/societe/>

Littérature

1. Гумбольдт В. Избранные труды по языкознание. Москва. 1984.
2. Философские основы зарубежных направлений в языкознании, Изд. «Наука», Москва. 1977.
3. Martin Regel. Jean Christophe Pellât. René Riolle. Grammaire méthodique du français. PUF. Paris. 1998.
4. Bobokalonov R. O'zbek tilida semantik-funksional shakllangan so'z-gaplar. ND. Toshkent, 2000. 9-156 b.
5. Dominique Le Tourneau, Manuel de droit canonique, Collection Gratianus, Wilson et Lafleur Ltée, Montréal, 2010, 605 p.
6. Barnes, Betsy K. Apports de l'analyse du discours à l'enseignement de la langue. The French Review. 1990, 64 (1) 93 - 107.
7. Caffarel A. *A systematic functional grammar of French: from grammar to discourse*. 2006.
8. Grobet, Anne. *L'organisation informationnelle : aspects linguistiques et discursifs*. 2001.
9. Lambrecht, Knud. Information Structure and Sentence Form. Cambridge Studies in Linguistics
10. Lambrecht, Knud. (1996). *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents*.
11. Barnes, Betsy K. Apports de l'analyse du discours à l'enseignement de la langue. The French Review. 1990 64(1)93 - 107.
12. Pierre Louÿs, La ville plus belle que le monument, dans Archipel, 1932
13. H. G. Wells, La Guerre dans les airs, 1908 - Traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz, page 249, Mercure de France, 1921
14. Грамматика русского языка. Т - 2. М.: Изд. АН., 1954, 3-444 стр.
15. Ne'matov H., Bozorov O. Til va nutq. «O'qituvchi». Toshkent, 1999. 3-76 b.

16. Tursunov U., Muxtorov J., Rahmatullaev SH. Hozirgi o'zbek adabiy tili. «O'qituvchi», Toshkent, 1992. –260 b.
17. T.A.Abrasimova. Théorie de grammaire française. Recueil de textes. Xrestomatiya.. L.: Izd., «Prosveteniye», 1972.. –350 s.
18. Gumbold V. Izbrannie trudi po yazikoznaniyu. M.: 1984..–154 s.
19. Ray A. Le lexique: images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie, Paris. 1977. Dictionnaire des expressions et des locutions, Paris. 1978.
20. Skrelina L. M. Théorie de grammaire française. Recueil de textes Xrestomatiya.. L. : Izd., «Prosveteniye», 1980. –204 s.
21. Bertil Malamberg. Les Nouvelles Tendances de la Linguistique. Presses Universitaires de France, 108, Paris. 1972.
22. Cours de linguistique générale de F.de Saussure, Genève, 1957. Sahiers F. de Saussure, XII, 1954. P. 9-28.
23. Malmberg B. Structural Linguistics and Human Sommunication, 2e éd.1966.
25. G. Mistral. Dictionnaire provincial-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne, 1878.

Par Internet

Sur les autres projets Wikimedia : canonique,

The Textual Metafunction. <http://folk.uio.no/hhasselg/systemic/Textual.htm>

Focus informationnel <http://www.rtbef.be/info/societe/>

<http://www.semantique-gdr.net/dico/index.php/>

Remarques

Propositions incises en russe et français :

Я думаю что	Je pense que ...
Я уверен(а), что ...	Je suis sur(e) que ...
На мой взгляд, ...	A mon avis ...
Если тебе интересно мое мнение, ...	Si tu veux mon avis ...
Что касается меня, ...	En ce qui me concerne ...
Полагаю, что ...	Je suppose ...
Я нахожу, что ...	Je trouve que ...
Я считаю, что ...	Je considère que ...
Полагаю, что ...	J'estime que ...
У меня впечатление, что ...	J'ai l'impression que ...
По-моему, ...	D'après moi ...
По мне, ...	Pour moi ...
По моему мнению,	Selon moi ...
Что до меня, ...	Pour ma part ...
Лично я (для меня), ...	Personnellement, ...
Моя идея в том, что ...	Mon idée, c'est que ...
Мне кажется, что ...	Il me semble que ...
Я поддерживаю ...	Je soutiens ...
Я против ...	Je suis contre ...
Что ты думаешь о ... ?	Que penses-tu de ... ?
По его (ее) мнению ...	Selon lui ...
Я не согласен/согласна.	Je ne suis pas d'accord.
Я не разделяю вашу точку зрения.	Je ne partage pas votre point de vue.
Позвольте не согласиться.	Permettez-moi de ne pas être d'accord.

Я совсем не согласен.	Je ne suis pas du tout d'accord.
Я абсолютно не согласен .	Je ne suis absolument pas d'accord.
Неправда! Неверно!	C'est faux !
Вы ошибаетесь!	Vous avez tort !
Ты шутишь!	Tu veux rire !
Ерунда какая!	N'importe quoi !
Не уверен (в этом).	Je n'en suis pas sur.
Сомневаюсь в этом.	J'en doute.
Я вот думаю, ...	Je me demande si ...
Не могу сказать уверенно.	Je ne peux pas l'affirmer.
Кто знает?	Qui sait ?
Сложно сказать.	C'est difficile a dire.
Хотел бы я быть так уверен.	J'aimerais pouvoir en être aussi sur.
Сомневаюсь, что ...	Je doute que...
одну минутку	une minute
одну секундочку	une seconde
один момент -	un moment
сейчас	un instant

Table de matières

Introduction	9
Première partie : La phrase, sa structure et sa modèle symbolique	11
1.2. La notion de phrase	11
1.2. Le sujet de la phrase	12
1.3. Deux analyses concurrentes de la phrase	13
1.4. La phrase minimale	14
Partie II La phrase canonique extraordinaire	
2.1. Explication du mot « canonique »	20
2.2. Le sens du mot adjectif « extraordinaire »	23
2.3. Le mot «extraordinaire» et la forme canonique..	
2.4. La phrase canonique	26
Partie III Modalité dans la structure typique et atypique de la phrase ...	28
3.1. Alors, qu'est-ce que la phrase et les modalités de la phrase ?	28
3.2. Description des objectifs théoriques de la structure canonique	32
3.3. Problématique du « Thème et Rhème » dans la phrase canonique ...	33
Partie IV les types de la phrase minimale et extraordinaire du français	
4.1. Le style coupé dans la parole	36
4.2. Types de phrases	37
4.3. Types des phrases dans les langues comparées	40
4.4. Le modèle canonique dans les langues comparées	46
Conclusion	48
Conclusion in English	49
Résumé	50
Littérature	52